

# Les MGF/E au Mali :

Mise à jour du profil pays  
Octobre 2022

# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
Usage de la présente mise à jour du profil pays malien	5
Liste des abréviations	6
Note d'information sur les données	8
<b>Rapport exécutif</b>	<b>9</b>
<b><i>Partie 1 : Actualisation du contexte et des tendances</i></b>	<b>11</b>
<b>Conditions politiques</b>	<b>12</b>
<b>Liberté de la presse et accès aux médias</b>	<b>15</b>
<b>Lois relatives aux MGF/E</b>	<b>16</b>
<b>Statistiques nationales</b>	<b>18</b>
<b>MGF/E : tendances nationales et régionales</b>	<b>20</b>
Prévalence nationale	20
Prévalence par région	20
Prévalence par groupe ethnique	22
Types d'excision	25
Âge de l'excision	27
Praticiennes	28
Facteurs d'influence sur la prévalence des MGF/E	28
Conséquences des MGF/E sur la santé	29
Compréhension et attitudes	29
L'impact sur la conception de programmes spécifiques aux MGF/E	33
<b>Objectifs de développement durable</b>	<b>34</b>
ODD 5 : Égalité entre les sexes	35
ODD 3 : Bonne santé et bien-être	36
ODD 4 : Éducation	37
Leur impact sur les MGF/E	38
<b>Normes de genre</b>	<b>39</b>
Normes de genre patriarcales	39
Mariage d'enfants	39
Normes de genre et pauvreté	40
Normes de genre et crises	41
Violences sexuelles et basées sur le genre	41
Leur impact sur la conception de programmes spécifiques aux MGF/E	42
<b>Étude de cas : Des migrants de retour au1 pays font évoluer les normes sociales au Mali</b>	<b>45</b>



<b><i>Partie 2 : Actualisation des réponses aux MGF/E</i></b>	<b>46</b>
<b>Défis</b>	<b>47</b>
<b>Réponses apportées</b>	<b>49</b>
<b><i>Partie 3 : Étapes suivantes</i></b>	<b>62</b>
<b>Étapes suivantes</b>	<b>63</b>
<b>Recommandations</b>	<b>63</b>
<b>Appel à l'action</b>	<b>64</b>
<b>References</b>	<b>66</b>



## Introduction

## Publié par 28 Too Many (affilié à Orchid Project)

28 Too Many a rejoint Orchid Project le 1<sup>er</sup> avril 2022. L'union des forces de 28 Too Many et d'Orchid Project permet de tirer parti des atouts et expériences uniques des deux organisations, renforçant ainsi le mouvement d'éradication des mutilations génitales féminines / excisions (MGF/E).

Orchid Project est une organisation non gouvernementale qui catalyse le mouvement mondial destiné à mettre un terme aux MGF/E, qui représentent une violation des droits de l'homme affectant la vie des filles, des femmes et de leur communauté. Orchid Project s'associe à des organisations de terrain pionnières à travers le monde, et partage connaissances et meilleures pratiques pour accélérer le changement. Orchid Project milite également auprès des gouvernements et des dirigeants mondiaux pour que les initiatives visant à mettre fin aux MGF/E soient considérées comme une priorité.

28 Too Many apporte à Orchid Project une capacité établie de recherche et de collecte de données, fournissant informations de haute qualité et meilleures pratiques permettant d'orienter les choix politiques et les décisions, ainsi que les investissements des donateurs dans le secteur de la lutte contre les MGF/E. Ces données et ces analyses, associées aux activités existantes d'Orchid Project en matière de programmation, de sensibilisation et de construction de mouvement, renforceront les stratégies des organisations et des militants dans le monde entier et les aideront à mettre fin aux MGF/E d'ici 2030.

## Usage de la présente mise à jour du profil pays malien

Cette mise à jour est destinée à être utilisée en conjonction et en complément du rapport **Country Profile: FGM in Mali** publié par 28 Too Many en 2014, qui peut être téléchargé [NdT : en anglais uniquement] sur <https://www.28toomany.org/country/mali/>

Des extraits de cette publication peuvent être librement reproduits, à condition que la source et que 28 Too Many (désormais partie intégrante de Orchid Project) soient dûment mentionnés. Nous nous efforçons d'obtenir des mises à jour des données et encourageons tout commentaire sur le contenu ainsi que toute suggestion d'amélioration de nos rapports.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter à l'adresse [research@orchidproject.org/](mailto:research@orchidproject.org/).

---

**Auteurs** : Shannon Thomson, Sean Callaghan, Danica Issell, Melanie Rattue.

**Traductrice** : Anne Morin.

**Citation recommandée** : Orchid Project et 28 Too Many (2022). *MGF/E au Mali : Mise à jour du profil pays, Octobre 2022*. Disponible sur : <https://www.28toomany.org/mali>.

*Veuillez noter que l'usage de photographie de fille ou femme dans ce rapport n'implique pas que celle-ci ait, ou n'ait pas, subi de MGF/E.*



## Liste des abréviations

Veillez noter que les abréviations suivantes s'appliquent aux citations et références de ce rapport.

**L'EDSM-VI 2018 (« EDS 2018 »)** fait référence à l'*Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018*, réalisée par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) en étroite collaboration avec la Cellule de Planification et de Statistique Secteur Santé-Développement Social et Promotion de la Famille (CPS/SS-DS-PF), et avec l'assistance technique de l'ICF (2019). *Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018*. Bamako, Mali and Rockville, Maryland, USA : INSTAT, CPS/SS-DS-PF et ICF. Disponible sur : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR358/FR358.pdf>.

**L'EDSM-V 2012–13 (« EDS 2012-2013 »)** fait référence à l'*Enquête Démographique et de Santé au Mali 2012–2013*, réalisée par la Cellule de Planification et de Statistique (CPS/SS-DS-PF), l'Institut National de la Statistique (INSTAT) et le Centre d'Études et d'Information Statistiques (INFO-STAT) avec l'assistance technique de l'ICF International (2014). *Enquête Démographique et de Santé au Mali 2012–2013*. Rockville, Maryland, USA : CPS, INSTAT, INFO-STAT et ICF International. Disponible sur : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR286/FR286.pdf>.

**Le MICS 2010** fait référence à l'*Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples 2009–2010, Rapport Final*, réalisé par la Cellule de Planification et de Statistique (CPS/SS-DS-PF) et l'Institut National de la Statistique (INSTAT) (2011). *Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples 2009–2010, Rapport Final*. Bamako Mali. Disponible sur : <https://mics.unicef.org/surveys>.

**L'EDSM-IV 2006 (« EDS 2006 »)** fait référence à l'*Enquête Démographique et de Santé du Mali 2006*, réalisée par la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé (CPS/MS), la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce (DNSI/MEIC) et Macro International Inc. (2007). *Enquête Démographique et de Santé du Mali*. Calverton, Maryland, USA : CPS/DNSI and Macro International Inc. Disponible sur : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR199/FR199.pdf>.

**L'EDSM-III 2001 (« EDS 2001 »)** fait référence à l'*Enquête Démographique et de Santé au Mali 2001*, réalisée par la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé (CPS/MS/Mali), la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI/Mali) et ORC Macro (2002). *Enquête Démographique et de Santé au Mali 2001*. Calverton, Maryland, USA : CPS/MS, DNSI and ORC Macro. Disponible sur : <https://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR134/FR134-ML01.pdf>.

**L'EDSM-II 1995–96 (« EDS 1995-1996 »)** fait référence à l'*Enquête Démographique et de Santé, Mali 1995–1996*, réalisée par Coulibaly, Salif, Fatoumata Dicko, Seydou Moussa Traoré, Ousmane Sidibé, Michka Seroussi et Bernard Barrère (1996) - de la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de la Santé, de la Solidarité et des Personnes âgées, ainsi que de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique et de Macro International. *Enquête Démographique et de Santé, Mali 1995–1996*. Calverton, Maryland, USA : CPS/MS, DNSI , et Macro International. Disponible sur : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR74/FR74.pdf>.

Tous les textes cités dans cette mise à jour du profil pays ont été consultés en février/mars 2022, sauf indication contraire.

<b>ATG</b>	Approche transformatrice de genre
<b>CEDAW</b>	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, désigné par son acronyme anglais, <b>le</b> CEDAW (n. m.)
<b>CEDEF / CEDAW</b>	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Aussi appelée <b>la</b> CEDAW (n. f.)
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>EDS</b>	Enquête démographique et de santé
<b>FCFA / XOF</b>	Codes du franc CFA de l'Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la population / l'UNFPA
<b>IBK</b>	Ibrahim Boubacar Keïta
<b>IDH</b>	Indice de développement humain
<b>MGF/E</b>	Mutilation génitale féminine / excision
<b>MICS</b>	Enquête par grappes à indicateurs multiples
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONU</b>	Organisation des Nations Unies
<b>PNB</b>	Produit national brut
<b>PNLE</b>	Programme National de Lutte contre la Pratique de l'Excision
<b>PTM</b>	Programme de transfert monétaire
<b>VBG</b>	Violence basée sur le genre
<b>VPI</b>	Violence entre partenaires intimes
<b>UA</b>	Union africaine
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance / l'UNICEF
<b>UNJP</b>	Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines. (United Nations Joint Programme on the Elimination of Female Genital Mutilation)

## Note d'information sur les données

Les statistiques sur la prévalence des MGF/E sont régulièrement compilées par le biais d'enquêtes à grande échelle auprès des foyers de pays en développement, principalement les **enquêtes démographiques et de santé (EDS)** et les **enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS)**. Pour le Mali, les principales enquêtes sont l'EDS 2018, l'EDS 2012-2013 (sans données pour les régions du nord), le MICS 2010, l'EDS 2006, l'EDS 2001 et l'EDS 1995-1996.

En raison du conflit armé, **les trois régions septentrionales du Mali (Tombouctou, Gao et Kidal) n'ont pas été couvertes par l'enquête de 2012-2013**. De ce fait, l'EDS prévient que les comparaisons de la prévalence des MGF/E à l'échelle du pays entre 2012-2013 et les autres années doivent être interprétées avec prudence, évaluant de fait concrètement deux choses différentes. En raison des problèmes de sécurité et de la difficulté d'accéder aux populations rurales dans la région de Kidal, **seules les populations urbaines ont été interrogées pour l'EDS 2018**. À Gao comme à Kidal, des échantillons de très petite taille ont été sondés. Les deux régions sont faiblement peuplées et l'accès routier est difficile. Les données de ces régions doivent donc être interprétées avec prudence.

Les rapports EDS n'utilisent pas la typologie des MGF/E de l'Organisation mondiale de la santé. Les types de MGF/E utilisés dans les enquêtes EDS pour le Mali sont "entaille, chair enlevée", "entaille, pas de chair enlevée", "cousu fermé" ou « vagin fermé" et "ne sait pas/manquant".

L'UNICEF souligne que les données auto-déclarées sur les MGF/E doivent être traitées avec prudence, sachant que les femmes peuvent être réticentes à révéler qu'elles ont subi une MGF/E en raison de la sensibilité du sujet ou de son caractère illégal dans certains pays. En outre, elles peuvent ignorer avoir été excisées ou l'ampleur de l'excision, surtout si celle-ci a été pratiquée à un jeune âge.

Mesurer le statut en matière de MGF/E des filles de moins de 14 ans, qui ont de fait subi une excision le plus récemment ou qui courent le risque le plus imminent de la subir, peut donner une indication de l'impact des efforts actuels pour mettre fin à la pratique. Par ailleurs, les réponses aux questions sur les MGF/E des filles peuvent révéler la portée des lois punissant la pratique ou celle d'un changement d'attitude de la société à son égard, ce qui peut dissuader certaines mères de signaler des MGF/E de peur de s'incriminer. En outre, à moins qu'ils ne soient ajustés, ces chiffres ne tiennent pas compte du risque de MGF/E après l'âge de 14 ans.

Comme pour tout recueil de données, il est important de noter que certains résultats peuvent être basés sur un nombre relativement faible de femmes, en particulier lorsque les données sont ventilées, par exemple, par lieu ou par groupe d'âge. Par conséquent, les tendances observées doivent être interprétées avec prudence dans certains cas. Il convient de préciser que les insuffisances relatives aux données signalées dans ce rapport ne signifient pas que ces dernières ne sont pas utiles ; elles signifient simplement qu'il faut faire preuve de circonspection avant de tirer des conclusions " définitives ". Nous avons donc adopté cette approche lors de la recherche et de la rédaction de la présente mise à jour du profil pays malien.



# Rapport exécutif

La présente mise à jour du profil pays fournit des informations détaillées quant aux tendances et données les plus récentes sur les MGF/E au Mali. Elle comprend une analyse de la situation politique actuelle, du cadre juridique et de certains programmes, afin de formuler des recommandations sur la manière d'avancer dans l'éradication de la pratique. Ce rapport sert de mise à jour du **2014 Mali Country Profile de 28 Too Many** [NdT : en anglais uniquement]. Son objectif est de doter les militants, les praticiens, les partenaires de développement et les organismes de recherche des informations les plus récentes, avec pour but d'éclairer la prise de décision sur les politiques et les pratiques dans le contexte malien.

Le Mali est en proie à des troubles politiques et à une crise prolongée. De nombreux coups d'État, groupes militants et cas de violence extrémiste ont fait des ravages dans le pays et affecté son développement. Le Mali est à la traîne de ses homologues régionaux en ce qui concerne les progrès en termes d'objectifs de développement durable, de statistiques de développement et de croissance économique. Les crises ont ancré plus profondément les normes sociales et de genre, et influencé l'insécurité économique des foyers, les migrations internes, les mariages d'enfants et les violences basées sur le genre.

*Selon l'enquête démographique et de santé (EDS) réalisée en 2018, au Mali, le pourcentage de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une excision / mutilation génitale féminine est de 88,6%<sup>1</sup>.*

La prévalence des MGF/E au Mali n'a pas changé de manière notable depuis l'enquête EDS précédente de 2012/2013, où elle était de 91,4%<sup>2</sup>. Cependant, lorsque les données sont analysées sur les 20 dernières années, une diminution statistiquement significative de la prévalence nationale entre 1995/1996 et 2018 peut être constatée, bien que cela ne représente que 5 points de pourcentage<sup>3</sup>.

Il existe des variations importantes dans la pratique entre les différentes régions du Mali. La prévalence dans les régions du sud se situe entre 91% et 96%, et est inférieure à 2% dans le nord-est – ces chiffres septentrionaux n'étant pas entièrement fiables en raison de la petite taille des échantillons. Cette variation est en corrélation avec la prédominance des groupes ethniques qui ont traditionnellement pratiqué les MGF/E et les considèrent comme faisant partie de leur identité culturelle. La prévalence chez les Bambara, les Malinké, les Peulh, les Sarakolé/Soninké/Marka, Dogon et Sénoufo/Minianka se situe entre 87% et 96% ; ces groupes ethniques vivent principalement dans les régions du sud du Mali<sup>4</sup>.

La prévalence des MGF/E varie peu entre les femmes vivant dans des foyers ruraux ou des foyers urbains, ou entre les femmes présentant des niveaux d'éducation et de richesse différents<sup>5</sup>.

Les MGF/E sont principalement pratiquées par des exciseuses traditionnelles<sup>6</sup>.

75,5% des filles sont excisées avant l'âge de cinq ans ; 16,1% sont excisées à un âge entre cinq et neuf ans; 4,4% sont excisées à un âge entre 10 et 14 ans ; et 0,3% sont excisées après l'âge de 15 ans. Dans la cohorte des filles excisées avant l'âge de cinq ans, il y a eu une baisse statistiquement significative de l'âge moyen de l'excision depuis l'EDS de 1995/1996. L'âge moyen est actuellement inférieur à 2 ans et demi, à comparer à un peu moins de 4 ans et demi en 1995/1996<sup>7</sup>.

Les enquêtes EDS du Mali ne classent pas les types de MGF/E selon les définitions de l'Organisation mondiale de la santé (types I, II, III et IV). Au lieu de cela, les femmes âgées de 15 à 49 ans indiquent si elles ont subi une "entaille, chair enlevée" (40,7%), "entaille, pas de chair enlevée" (25,4%) ou "cousu fermé / vagin fermé" (8,2%). Il convient de noter que 25,8% des femmes âgées de 15 à 49 ans ne savent pas quel type de MGF/E elles ont subi<sup>8</sup>.

A première vue, les données semblent indiquer un changement dans le type de MGF/E rapporté, les cas de "entaille, chair enlevée" devenant moins fréquents. Cependant, ces changements sont davantage dus à une hausse du pourcentage de femmes qui ne savent pas quel type de MGF/E elles ont subi<sup>9</sup>.


*Au Mali, 70% des femmes et 68% des hommes pensent que l'excision / mutilation génitale féminine est une exigence religieuse<sup>10</sup>. 74,4% des hommes et 75,8% des femmes âgés de 15 à 49 ans pensent que la pratique doit être poursuivie, et ces attitudes n'ont guère évolué au fil du temps.*

De nombreuses organisations non gouvernementales internationales et locales travaillent à l'éradication des MGF/E, en utilisant une variété de stratégies comprenant : des actions de plaidoyer au niveau national et régional en faveur d'une loi interdisant les MGF/E, la prise en compte des déterminants ethniques à l'origine de la pratique, la lutte contre les normes de genre patriarcales qui perpétuent les MGF/E, la promotion de l'éducation sur les MGF/E par le biais de médias numériques et traditionnels, et l'interaction avec les chefs religieux. Un aperçu complet de ces approches, avec des exemples d'organisations engagées, est inclus dans ce rapport.

Nous préconisons les actions suivantes :

- **Promulguer une législation** qui interdise les MGF/E ;
- **Approfondir la compréhension** des déterminants ethniques de la pratique ;
- **Intégrer des approches transformatrices de genre** dans la programmation des normes sociales, afin d'encourager un dialogue critique sur les normes de genre patriarcales perpétuant les MGF/E;
- **Modifier les croyances et les attitudes** profondément ancrées à l'égard des MGF/E ; et
- **Impliquer les chefs religieux de manière significative et transformatrice** pour déconstruire la croyance que les MGF/E sont une exigence de l'une ou l'autre des grandes religions.



A close-up photograph of a woman in traditional African attire. She is wearing a blue and white striped headwrap, large gold hoop earrings, and a blue patterned shawl. She is carrying a child on her back, who is wearing a colorful striped headwrap. The woman is looking off to the side with a serious expression. The background is blurred, suggesting an outdoor setting.

**Partie 1 :  
Actualisation  
du contexte  
et des tendances**



# Conditions politiques

*Le nord du Mali est un lieu de conflit et d'animosité depuis l'indépendance. Les tensions entre les groupes touareg et arabes, alimentées par des mesures électorales et orientations politiques clivantes du gouvernement national, ont conduit à la méfiance et au conflit. Historiquement, les groupes touareg se battent pour l'autonomie du nord et les groupes islamistes pour l'application de la charia<sup>11</sup>. Dans le cadre de leur stratégie géopolitique, l'Algérie et la Libye ont soutenu les insurgés et les groupes du nord, ce qui a contribué à fracturer davantage le pays.*

Depuis la publication par 28 Too Many du premier *Country Profile for Mali* en 2014<sup>12</sup>, la situation politique du pays a considérablement changé. Comme indiqué dans ce précédent rapport, des militants islamistes prirent le contrôle de zones dans le nord du territoire en 2012, situation à laquelle s'est ajouté le quatrième soulèvement touareg depuis l'indépendance (1963, 1991, 2006 et 2012)<sup>13</sup>.

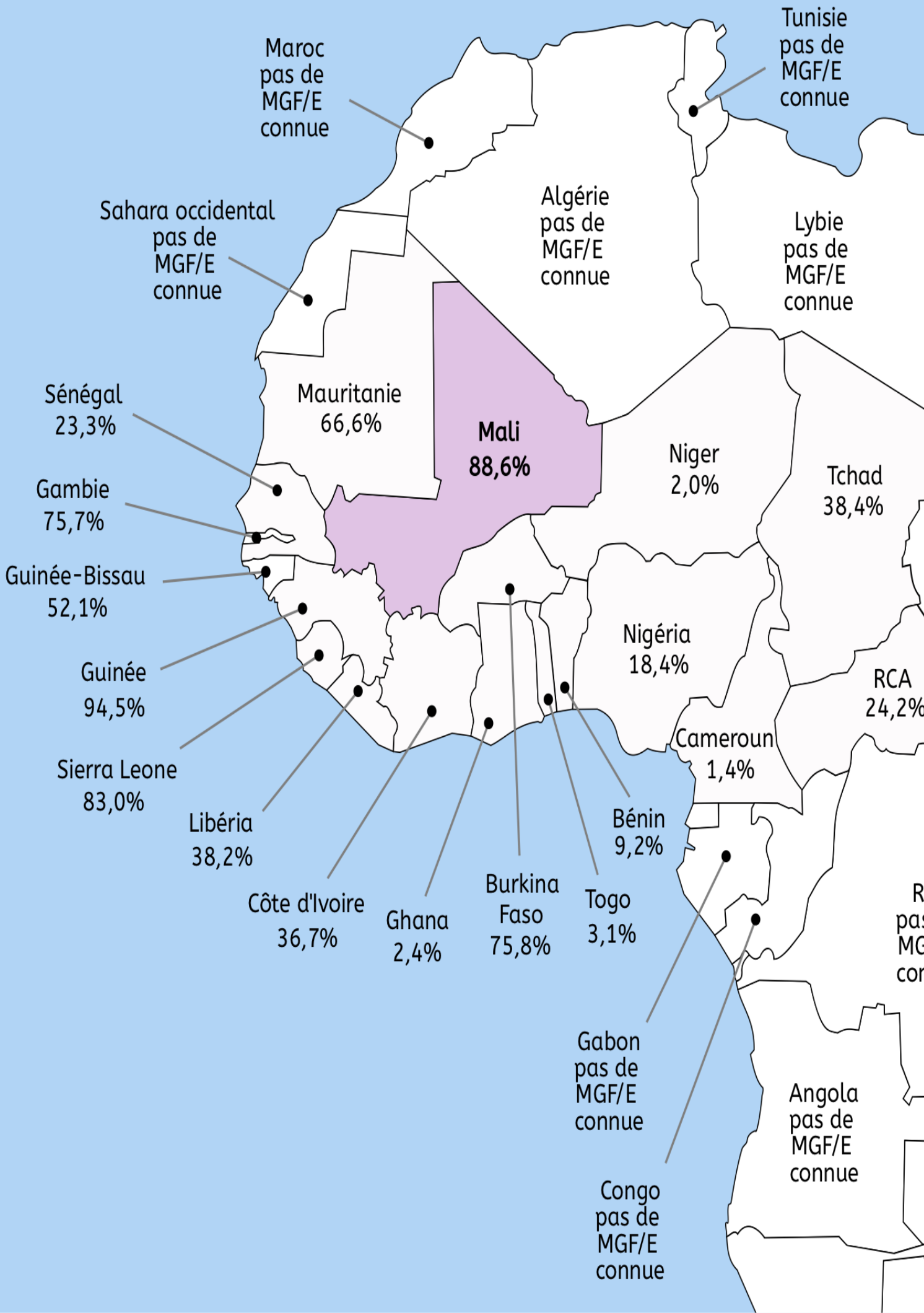
Lors du coup d'État de 2012, le président Amadou Toumani Touré fut évincé et le pouvoir transféré au président de l'Assemblée nationale, M. Traoré, en tant que président par intérim.

Un accord de paix fut signé en juin 2013 entre le gouvernement et les groupes touareg, avec le soutien des troupes françaises présentes dans le pays. Le cessez-le-feu permit la tenue d'élections et Ibrahim Boubacar Keïta fut élu président. Les combats ont toutefois continué par intermittence jusqu'en 2015, date à laquelle un accord de paix officiel fut signé, connu sous le nom de "Accord d'Alger"<sup>14</sup>.

En août 2020, un coup d'État militaire chassa le président Ibrahim Boubacar Keïta (connu sous le sigle "IBK"). Des protestations et des manifestations avaient eu lieu pendant des mois avant le coup d'État, en réponse à l'annulation par la Cour constitutionnelle de 30 sièges parlementaires à la suite d'une élection<sup>15</sup>. Des manifestants exhortèrent IBK de se démettre de ses fonctions et celui-ci démissionna en août 2020 après avoir été détenu par des membres de l'armée<sup>16</sup>. La détention puis la démission d'IBK ont été fermement condamnées par l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'autres membres de la communauté internationale<sup>17</sup>.

Un gouvernement provisoire dirigé par Ban n'Daw fut formé en septembre 2020. En mai 2021, le président Ban n'Daw et son premier ministre Moctar Oaune furent à leur tour détenus par des militaires<sup>18</sup>. Après la libération de Ban n'Daw et de Moctar Oaune, le colonel Assimi Goïta prit le pouvoir. Selon lui, cette détention était due au fait qu'il n'avait pas été consulté au sujet d'un remaniement ministériel ayant entraîné la perte de postes de deux hauts responsables militaires<sup>19</sup>.

**Figure 1 (page suivante) : Prévalence des MGF/E au Mali et dans les pays alentours**



La CEDEAO impose des sanctions au Mali depuis janvier 2022 en raison de l'incapacité du gouvernement à organiser des élections démocratiques après le coup d'État de 2020<sup>20</sup>. Ces sanctions comprennent la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre le Mali et les pays de la CEDEAO, la suspension des transactions financières non essentielles, le gel des avoirs de l'État malien dans les banques commerciales de la CEDEAO et le rappel des ambassadeurs<sup>21</sup>. L'Union européenne a également convenu d'imposer des sanctions au Mali, en conformité avec la décision de la CEDEAO<sup>22</sup>.

Un groupe de 13 ONG mené par l'International Rescue Committee a publié une déclaration appelant à l'exemption des sanctions pour les organisations humanitaires, afin de protéger la réponse humanitaire au Mali. Ces organisations demandent une action urgente de la part du gouvernement du Mali, de la CEDEAO et de la communauté internationale pour protéger l'accès et le flux de l'aide financière<sup>23</sup>.

## L'impact sur les MGF/E

En raison du conflit armé dans le nord du Mali, trois des régions les plus septentrionales (Tombouctou, Gao et Kidal) n'ont pas été sondées lors de l'enquête démographique et de santé 2012-2013. L'EDS prévient que l'omission de ces régions du nord dans l'enquête 2012-2013 implique la nécessité d'une interprétation prudente des comparaisons de la prévalence des MGF/E à l'échelle nationale entre 2012-2013 et 2010 ou 2006.

Au cours de l'enquête 2018, l'EDS s'est retrouvée dans l'incapacité de collecter des données dans 4 grappes sur 52 dans la région de Ségou, 22 sur 51 à Mopti, 2 sur 30 à Tombouctou et 6 sur 28 à Gao.

L'impact de l'instabilité sur la collecte des données signifie que toute tentative de dégager des tendances en matière de MGF/E dans le pays doit être menée avec prudence. Sans statistiques claires de ces régions, il peut être difficile de savoir à quoi les femmes et les filles sont confrontées au Mali et si la prévalence des MGF/E augmente ou diminue.

En outre, l'instabilité politique engendre des défis importants en matière d'accès aux femmes et aux filles pour les intervenants et organisations communautaires. Le militantisme local est difficile, et les actions communautaires sont souvent interrompues. Cette situation risque de priver les femmes et les jeunes filles de l'accès à des services médicaux et psychosociaux adéquats et de compromettre les efforts visant à éradiquer les MGF/E dans ces régions.



# Liberté de la presse et accès aux médias

La Constitution malienne garantit la liberté d'expression et de la presse<sup>24</sup>. En 2021, le Mali était situé au 99ème rang sur 181 pays dans le classement mondial de la liberté de la presse, ce qui représente une amélioration par rapport à la position de 108ème sur 181 pays en 2020<sup>25</sup>.

L'instabilité et le conflit dans le nord du Mali, combinés aux défis de la pandémie de COVID-19, ont créé des difficultés sérieuses pour les journalistes. Un certain nombre de disparitions ou d'assassinats de journalistes ont été signalés depuis 2012, beaucoup faisant encore l'objet d'une enquête de Reporters Sans Frontières<sup>26</sup>.

Les journalistes peuvent être arrêtés et accusés d'avoir "contrevenu aux normes et sapé le moral des troupes" pour toute critique de l'armée<sup>27</sup>.

Selon Reporters Sans Frontières, il existe un fort degré de pluralisme des médias au Mali, mais les ressources financières sont rares et les médias sont souvent influencés par ceux qui les financent<sup>28</sup>.

39,3% des femmes maliennes âgées de 15 à 49 ans n'ont accès à aucun des trois principaux types de médias (télévision, radio et journaux) sur une base hebdomadaire. En milieu rural, 46,1% des femmes (et 37,4% des hommes) ne sont exposés à aucun de ces médias sur une base hebdomadaire<sup>29</sup>.

Il existe de fortes disparités régionales dans l'accès aux médias : 62,5% des femmes résidant à Mopti ne sont exposées à aucun type de média, contre 16,1% de celles résidant à Bamako<sup>30</sup>.

*La radio est le média le plus utilisé au Mali : 46,8% des femmes et 55,4% des hommes déclarent écouter la radio au moins une fois par semaine<sup>31</sup>.*

72,9% des Maliens ont accès à un téléphone portable (87,4% des hommes et 58,3% des femmes)<sup>32</sup>, et 64,1% des foyers possèdent une radio (62% dans les zones rurales)<sup>33</sup>. 14,2 % des femmes et 33,5 % des hommes avaient utilisé l'internet au cours des 12 mois précédant l'enquête EDS 2018<sup>34</sup>.

## L'impact sur les MGF/E

Un manque d'accès aux médias et à des messages importants impacte négativement les efforts visant à changer les attitudes envers les MGF/E. Un meilleur accès aux médias permettrait aux femmes et aux filles d'être exposées à des idées contrastées sur les MGF/E (et autres pratiques traditionnelles néfastes), et ainsi de mieux comprendre les risques et les conséquences qui y sont associés.

# Lois relatives aux MGF/E

*28 Too Many a publié son profil pays initial pour le Mali en 2014, le **Mali Country Profile**. À cette date, il n'existait aucune législation nationale incriminant pénalement ou sanctionnant spécifiquement la pratique des MGF/E. En 2018, lorsque 28 Too Many a publié **Mali : La Loi et les MGF**, le Mali restait l'un des cinq pays d'Afrique dépourvus d'une loi interdisant spécifiquement les MGF/E.*

La Constitution du Mali<sup>35</sup>, rédigée en 1992, contient une disposition sur " l'intégrité de la personne " (article 1) et dispose que " nul ne sera soumis à la torture, ni à des sévices ou traitements inhumains, cruels, dégradants ou humiliants " (article 3). Ces dispositions pourraient être comprises comme s'appliquant aux MGF/E, mais dans la pratique, elles ne sont pas utilisées.

Des groupes de défense des droits de l'homme, des militants et des ONG plaident depuis de nombreuses années en faveur d'une loi interdisant spécifiquement les MGF/E. Des projets de loi ont été déposés en 2002, 2009 et plus récemment en 2018. En 2002, une loi contre les MGF/E avait été proposée par le Ministère de la Santé et par le Ministère des Femmes, de la Famille et des Enfants. En 2009, une autre version avait été soumise. Cependant, les adoptions de ces deux textes de loi furent bloquées au Parlement par des chefs religieux islamiques<sup>36</sup>.

Le 25 octobre 2011, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (*le CEDAW*) a reçu des rapports d'organisations de la société civile affirmant que le gouvernement du Mali commettait " des violations graves et systématiques de droits énoncés dans la Convention du fait du manquement à son devoir de protection des femmes et les filles contre les mutilations génitales féminines sur son territoire, et à son devoir de poursuivre et sanctionner les auteurs de ces mutilations<sup>37</sup> ". Le Mali a ratifié la Convention sans réserve en 1985 et a adhéré au Protocole facultatif en 2000<sup>38</sup>.

En 2017, le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a proposé une loi contre la violence basée sur le genre (VBG)<sup>39</sup>. Ce projet de loi aurait défini une MGF/E à l'article 6(d) comme "toute intervention aboutissant à une lésion ou une ablation, partielle ou totale, des organes génitaux féminins ou toute autre mutilation des organes sexuels féminins pour raison autre que médicale". Dans son projet, l'article 41 disposait : "Quiconque procède, facilite, participe ou manque d'assister une femme ou une fille subissant une mutilation génitale féminine telle que définie à l'article 6 sera puni d'un emprisonnement de cinq à dix ans et d'une amende de 500.000 à 1.000.000 FCFA"<sup>40</sup>. Ce projet de loi devait être examiné par le parlement en 2018. Cependant, le Haut Conseil Islamique malien s'est opposé au projet et celui-ci a été suspendu<sup>41</sup>.

Dans son rapport d'enquête publié en 2019, le CEDAW a noté l'absence d'une loi sanctionnant les MGF/E et le non-aboutissement de la loi préliminaire sur les VBG :

Le Comité note que le fait que le défaut d'adoption par l'État partie d'une loi criminalisant les mutilations génitales féminines prive les victimes d'une protection juridique effective contre cette pratique, expose les filles maliennes et celles de la sous-région au risque d'être soumises à cette pratique et entrave la réussite des mesures prises dans la sous-région pour l'éradiquer<sup>42</sup>.

Le gouvernement malien a été reconnu coupable de violation de l'article 2 de la CEDAW et a été invité à « [a] adopter sans tarder le projet de loi sur la prévention, la répression et la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre qui érige les mutilations génitales féminines en infraction pénale<sup>43</sup> ».

En outre, le CEDAW a recommandé au Mali de renforcer le dialogue avec les responsables religieux et communautaires, y compris les responsables religieux musulmans, sur les mutilations génitales féminines, et s'assurer de la consultation et de l'implication effective de ces acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et politiques de lutte contre les MGF/E, ainsi que dans le processus d'adoption de la loi sur les violences basées sur le genre criminalisant les mutilations génitales féminines<sup>44</sup>.

En avril 2021, l'ONG de défense des droits des femmes EqualityNow, en collaboration avec deux autres organisations, a porté plainte contre le gouvernement du Mali devant la Cour de justice de la CEDEAO. L'affaire n'a pas encore été entendue par la Cour, mais l'Institut pour les Droits Humains et le Développement en Afrique, l'un des trois groupes qui ont intenté l'action, a déclaré que l'affaire "avait le potentiel de faire date dans la jurisprudence des droits des femmes et des filles en Afrique" <sup>45</sup>. Les trois organisations demandent au gouvernement de prendre des mesures concernant les MGF/E, notamment de permettre l'adoption d'une loi interdisant cette pratique. Elles affirment que ne pas le faire constitue une "violation grave et systématique" des droits des femmes<sup>46</sup> et place le Mali en position de violation des traités internationaux dont il est signataire, tels que la CEDEF et le protocole de Maputo<sup>47</sup>.

## L'impact sur les MGF/E

L'impact le plus évident de l'absence de législation incriminant les MGF/E est la poursuite sans contrôle de cette pratique. L'augmentation des MGF/E transfrontalières, que l'absence de loi encourage, représente un impact secondaire important. Les pays entourant le Mali disposent tous de lois contre les MGF/E, notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Bissau et le Burkina Faso<sup>48</sup>. Selon certaines informations, des filles seraient amenées à traverser les frontières depuis des pays voisins où les MGF/E sont illégales (tel le Burkina Faso), pour être excisée au Mali sans conséquences juridiques.<sup>49</sup>



# Statistiques nationales

**Population en 2002 :** 11 445 665  
Âge médian : 16 ans (estimation de 2014)  
Taux de croissance : 3,02% (estimation de 2002)

**Population au 19 Janvier 2022 :** 21 190 811<sup>50</sup>  
Âge médian : 16 ans (2020)<sup>51</sup>  
Taux de croissance : 2,97% (2021)<sup>52</sup>

**Index de Développement Humain (IDH) :** 176 sur 187 pays en 2014  
184 sur 189 pays en 2020<sup>53</sup>

**Indice du Genre dans les ODD :** 123 sur 129 pays,  
avec un score de 46,0 (2019)<sup>54</sup>

**Mortalité infantile :** 80 pour 1 000 naissances vivantes (2012)  
62 pour 1 000 naissances vivantes (2019)<sup>55</sup>

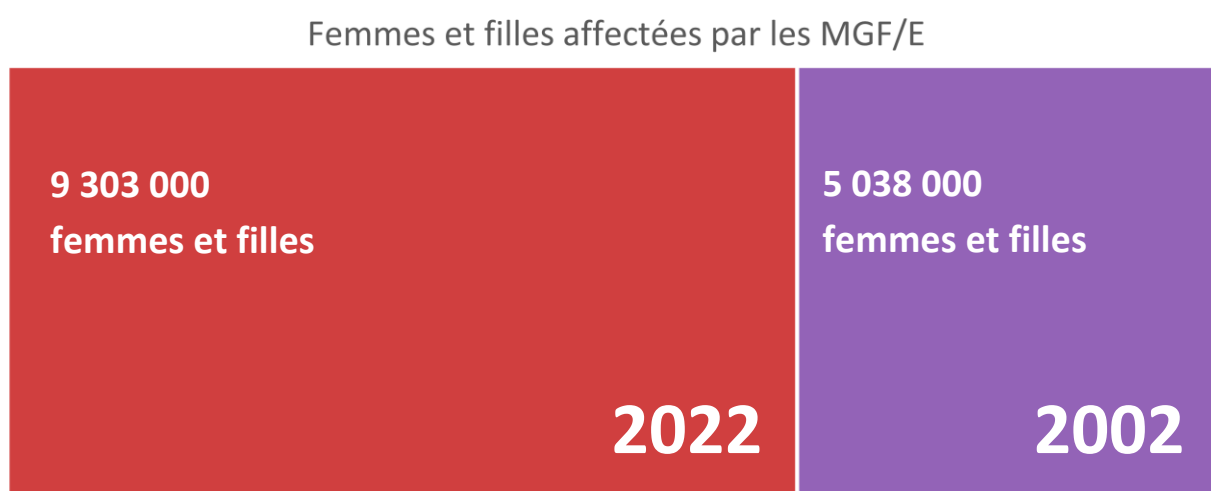
**Mortalité maternelle :** 663 pour 100 000 naissances vivantes (2012)  
562 pour 100,000 naissances vivantes (2017)<sup>56</sup>

**Taux d'alphabétisation :** 33,4% (2012)  
35,5% (2019)<sup>57</sup>

## L'impact sur les MGF/E

La population du Mali a presque doublé au cours des 20 dernières années, passant de 11 millions d'habitants en 2002 à 21 millions en 2022<sup>58</sup>.

*Au cours de cette période, la prévalence des MGF/E est restée relativement constante (91,6 % en 2001 et 88,6 % en 2018<sup>59</sup>), ce qui signifie que le nombre réel de filles risquant de subir une MGF/E ou la subissant réellement a également doublé. On estime que plus de quatre millions de filles ont été excisées au Mali au cours des 20 dernières années.*



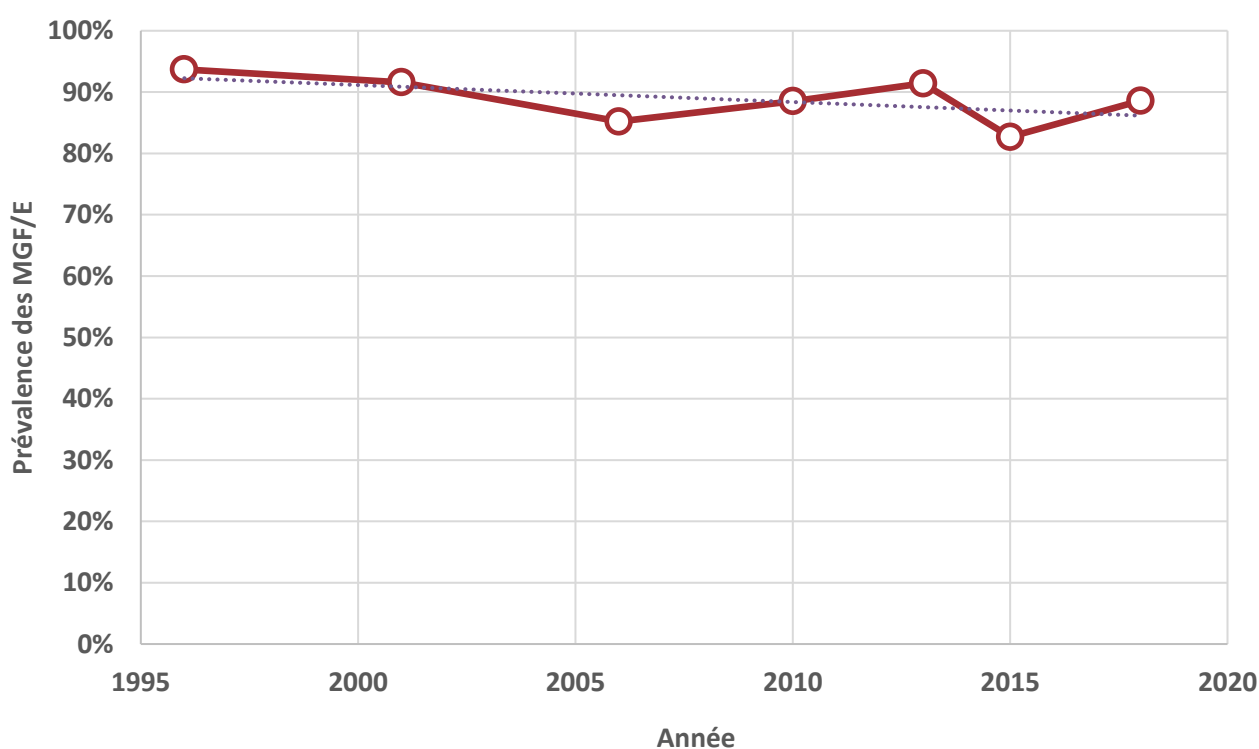
Au cours de la dernière décennie, très peu de progrès ont été réalisés en termes de niveaux d'alphabétisation et de taux de mortalité infantile<sup>60</sup>. En outre, le risque de mortalité maternelle a en fait augmenté<sup>61</sup>, entraînant une chute dans le classement de l'indice de développement humain (IDH) du Mali au 184ème rang sur 189 pays. Cela place le Mali bien en dessous de son voisin de l'ouest, le Sénégal (168ème), et seulement légèrement au-dessus de son voisin de l'est, le Niger (189ème) dans le classement de l'IDH<sup>62</sup>.

De même, le score de l'Indice de genre dans les ODD du Mali (46,0) est inférieur à celui de la plupart des autres pays de la région : Ghana (56,6), Sénégal (52,2), Bénin (49,9), Côte d'Ivoire (48,9), Togo (48,6), Burkina Faso (48,6), Sierra Leone (47,6) et Libéria (47,3)<sup>63</sup>.

# MGF/E : tendances nationales et régionales

## Prévalence nationale

Selon l'EDS 2018, la prévalence générale des MGF/E chez les femmes âgées de 15 à 49 ans au Mali est de 88,6 %<sup>64</sup>. Il semble y avoir une tendance à la baisse de la prévalence des MGF/E au Mali, la prévalence en 1995/1996 étant de 93,7%<sup>65</sup>. Il s'agit toutefois d'une tendance peu marquée sur une telle période de temps.

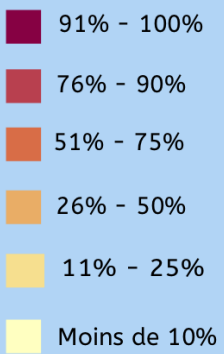
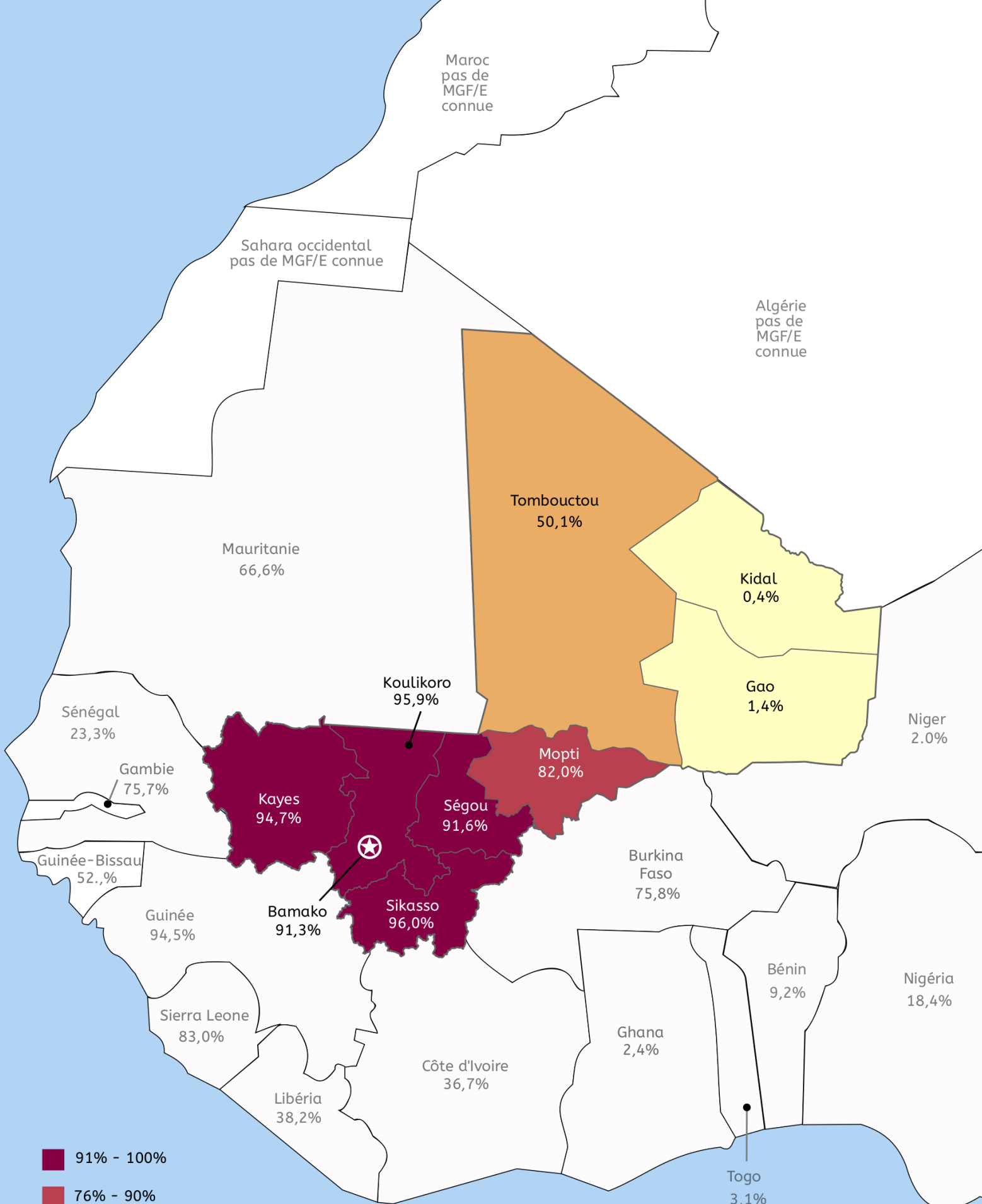


**Figure 2 : Prévalence des MGF/E au Mali sur la période 1995 à 2020<sup>66</sup>**

## Prévalence par région

La prévalence des MGF/E varie considérablement d'une région du Mali à l'autre (figure 3). La prévalence se situe entre 80% et 90% dans le sud, 50,1% à Tombouctou (nord-ouest) et moins de 2% dans le nord-est ; toutefois, les chiffres du nord-est ne sont pas entièrement fiables, étant basés sur des échantillons de petite taille<sup>67</sup>.

**Figure 3 (page suivante) : Prévalence des MGF/E au Mali, par région <sup>68</sup>**





Comme le montre le tableau 1, entre 1995/1996 et 2018, une diminution des prévalences a été observée dans le sud du pays, mais ces réductions n'étaient pas significatives à Sikasso et Ségou.

Bien que la prévalence ait globalement diminué, les données de l'EDS 2012-13 montrent une diminution de la prévalence entre 2006 et 2012/2013 dans toutes les régions du sud, à l'exception de Mopti, suivie d'une augmentation entre 2012/2013 et 2018 dans toutes les régions du sud, à l'exception de Mopti (où la prévalence a fluctué d'une enquête à l'autre) et de Kayes (où la prévalence n'a baissé qu'entre 2006 et 2012/2013)<sup>69</sup>. Il est difficile de savoir si cette baisse est une anomalie statistique, le résultat de différences dans les méthodes de recherche pour l'EDS 2012-13, ou si elle est due à d'autres facteurs, tels que des changements sociopolitiques au Mali qui ont affecté le signalement des MGF/E.

Région	1995/1996	2006	2012/2013	2018
Koulikoro	99,3%	97,4%	94,3%	95,9%
Bamako	95,3%	92,6%	90,4%	91,3%
Kayes	98,6%	98,3%	94,7%	94,7%
Mopti	88,3%	75,4%	88,4%	82,0%
Ségou	93,9%	92,2%	89,2%	91,6%
Sikasso	96,6%	94,7%	90,9%	96,0%

**Table 1 : Prévalence des MGF/E dans certaines régions du Mali pour les années 1995/1996, 2006, 2012/2013 et 2018<sup>70</sup>**

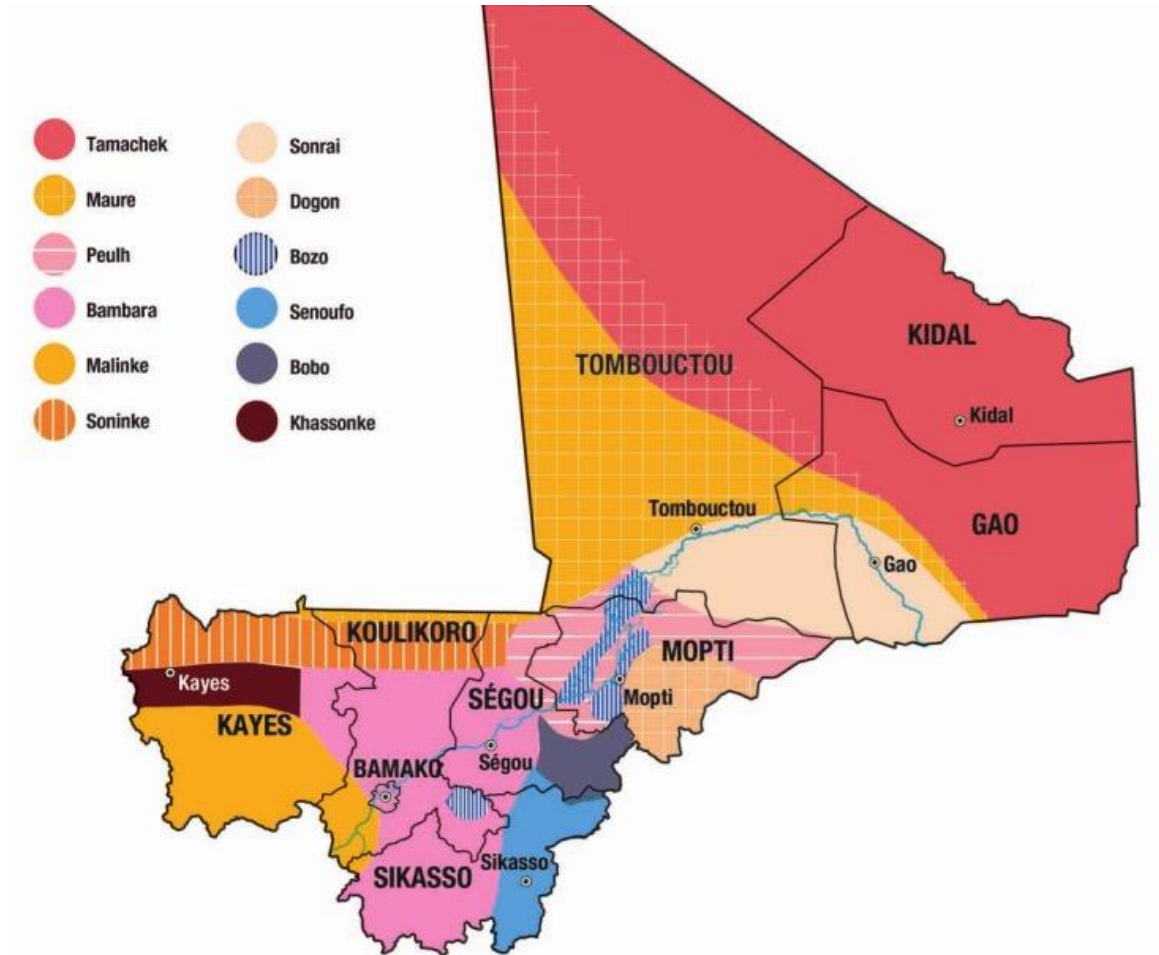
En raison de la taille réduite ou de l'absence d'échantillons dans les régions du nord-est du pays - Kidal et Gao - aucune conclusion sur les tendances dans ces régions ne peut être tirée des enquêtes EDS.

Une étude<sup>71</sup> a conclu qu'une légère augmentation de la prévalence à Tombouctou entre 2006 (44%) et 2018 (50,1%) pourrait être due au conflit en cours, qui a entraîné le déplacement à l'intérieur du Mali de populations pratiquant les MGF/E, ainsi que la perturbation des services gouvernementaux et des programmes de prévention de la société civile. Cette étude met d'autant plus en évidence les liens entre l'insécurité et les MGF/E.

## Prévalence par groupe ethnique

La géographie du pays et la répartition des groupes ethniques en son sein contribuent à expliquer les variations distinctes de la prévalence entre les régions.

La partie nord du Mali (Tombouctou, Kidal et Gao) est aride, peu peuplée, et compte un nombre important de groupes nomades qui se déplacent entre les régions et traversent les frontières nationales vers la Mauritanie ou le Niger. Les régions du nord, en particulier Kidal et Gao, sont principalement peuplées par les Touareg, qui n'ont pas, historiquement parlant, pratiqué les MGF/E.



**Figure 4 : Répartition géographique des groupes ethniques au Mali**

Les groupes ethnolinguistiques Niger-Congo du sud du Mali (Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et jusqu'à Mopti) comprennent les Bambara, les Malinké, les Peulh, les Soninké, les Dogon et les Sénoufu, qui pratiquent tous traditionnellement les MGF/E.

Les données de prévalence qui suivent sont réparties par groupe ethnique. Il convient de noter que ces données proviennent de l'EDS 2012-13, la prévalence des MGF/E n'ayant pas été cartographiée par groupe ethnique pour l'EDS 2018.

Groupe ethnique	Prévalence des MGF/E <sup>72</sup>	Région de résidence prédominante au Mali (prévalence totale dans la région)
Sarakolé/Soninké/Marka	96,0%	Kayes (94,7%) Koulikoro (95,9%)
Bambara	95,0%	Bamako (91,3%) Ségou (91,6%) Sikasso (96%) Kayes (94,7%)
Peulh	93,1%	Mopti (82%) Ségou (91,6%)
Malinké	92,4%	Bamako (91,3%) Kayes (94,7%)
Dogon	90,0%	Mopti (82%)
Sénoufo/Minianka	87,0%	Sikasso (96%) Ségou (91,6%)
Bobo	63,5%	Ségou (91,6%)
Tamachek/Bélla	62,7%	Tombouctou (50,1%) Kidal (minime) Gao (minime)
Sonraï	59,5%	Tombouctou (50,1%) Gao (minime)
Mauré	Ne pratiquent pas les MGF/E	Éleveurs nomades - se déplacent entre le Mali et la Mauritanie. Tombouctou, Gao
Bozo	Pas de données actuelles	Mopti (82%) Tombouctou (50,1%)
Khassonke	Pas de données actuelles	Kayes (94,7%)

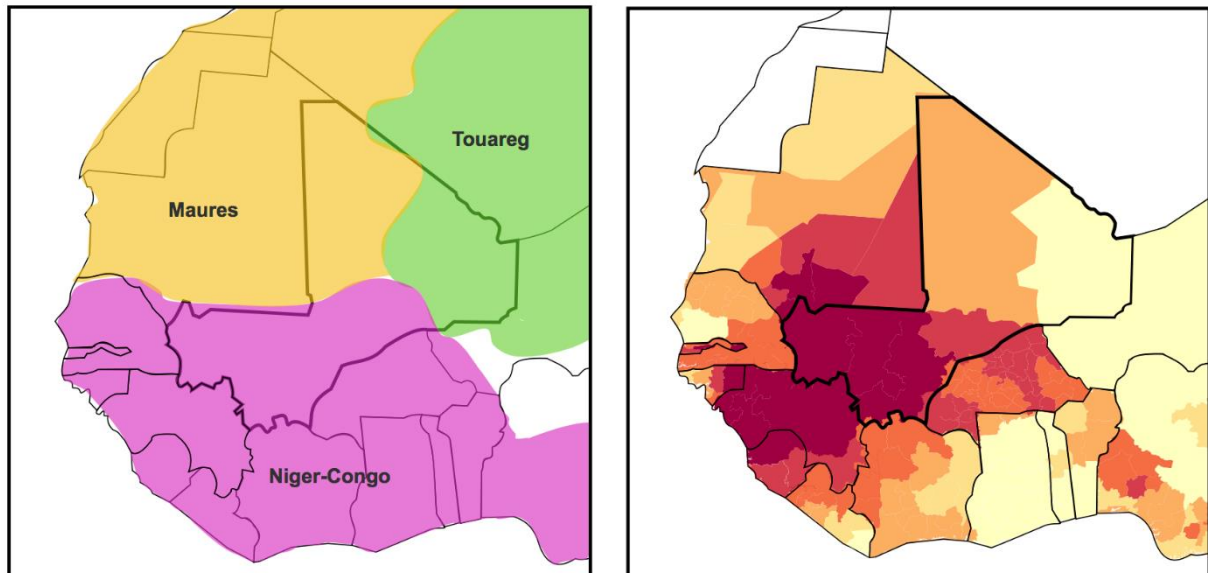
**Table 2 : Prévalence des MGF/E dans les groupes ethniques au Mali ;  
Région dans laquelle le groupe ethnique est largement implanté**

La cartographie de la prévalence des MGF/E par groupe ethnique démontre un lien entre la prévalence dans chaque région du Mali et la présence dans ces régions de groupes ethniques qui



pratiquent les MGF/E le plus assidument. Ceci devrait être pris en compte dans la programmation, en termes de compréhension des différents déterminants des MGF/E pour chaque groupe ethnique et de concentration des interventions là où la pratique est la plus élevée.

Les groupes ethniques peuvent également être cartographiés au-delà des frontières nationales. Lorsque les groupes sont rapprochés avec la prévalence des MGF/E dans les régions où ils sont largement présents, un lien supplémentaire entre ethnicité et prévalence peut être observé.

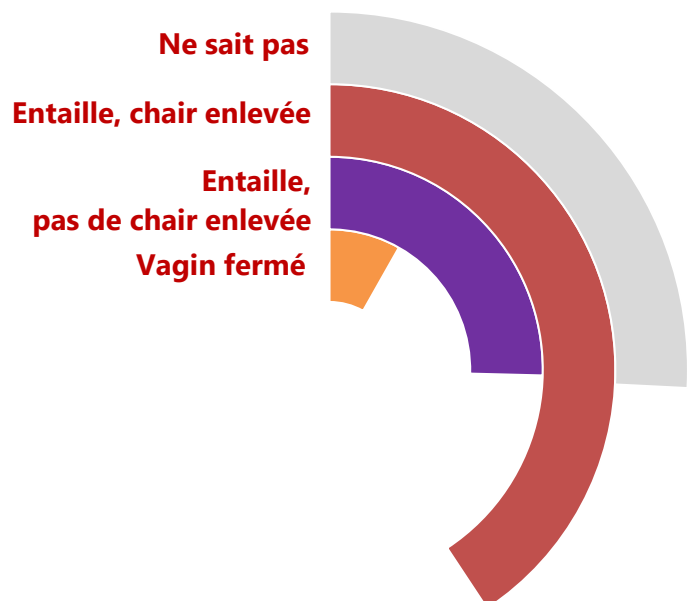


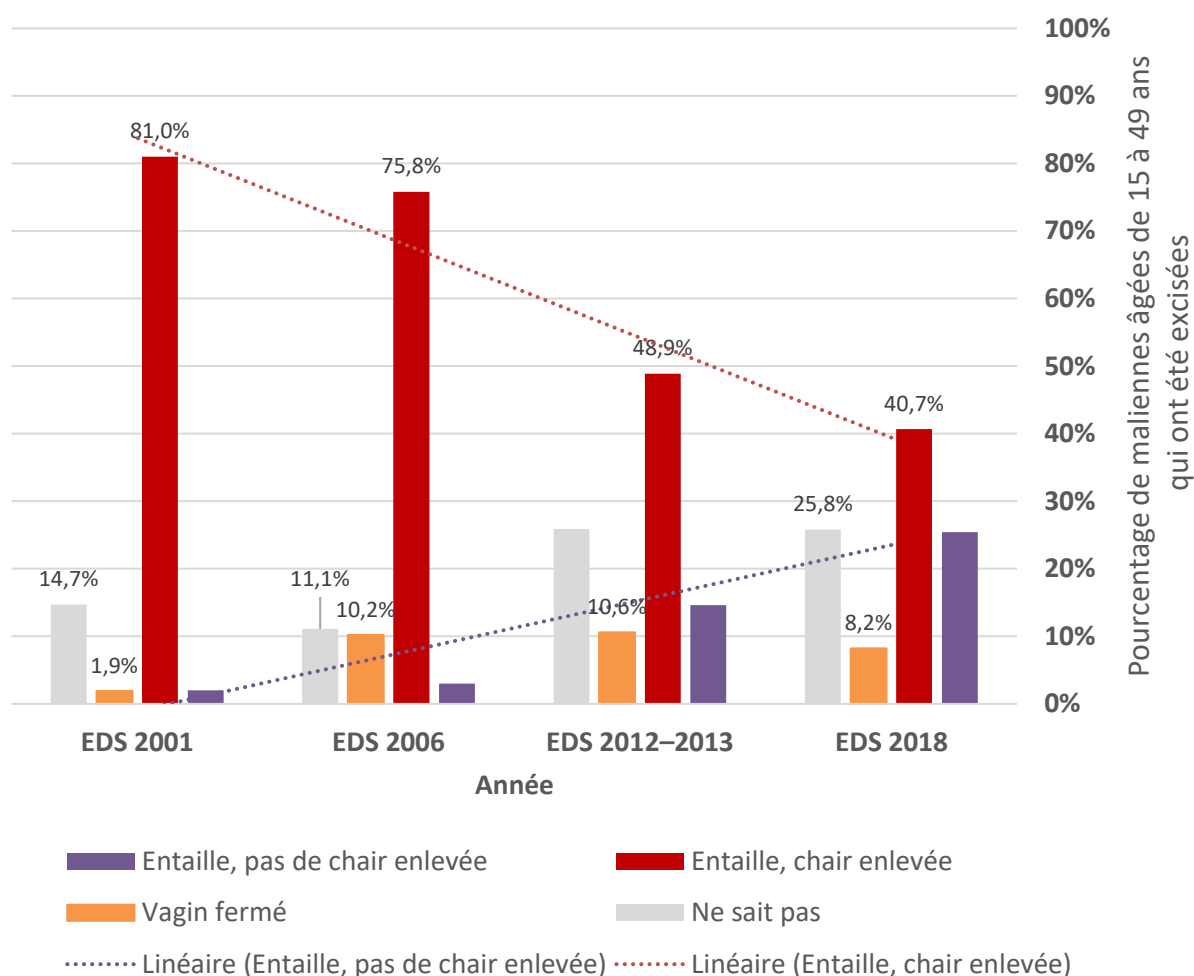
**Figure 5 : La prévalence des MGF au Mali et dans les pays voisins, où des communautés ethniques homogènes vivent de part et d'autre des frontières.**

Comme le montre la figure 5, les chiffres de prévalence dans le nord-est du Mali sont similaires à ceux du Niger et de l'Algérie voisins, où les incidences de MGF/E sont très faibles et où la population est majoritairement touareg. De même, la prévalence est connue pour être élevée dans de nombreuses communautés composées de peuples de langue Niger-Congo, notamment dans le sud du Mali, au Burkina Faso, en Guinée, en Sierra Leone et en Gambie.

## Types d'excision

Les enquêtes EDS du Mali ne classent pas les types de MGF/E selon les définitions de l'Organisation mondiale de la santé (types I, II, III et IV). Au lieu de cela, les femmes âgées de 15 à 49 ans indiquent si elles ont subi une "entaille, pas de chair enlevée" (25,4%), une "entaille, chair enlevée" (40,7%) ou un "vagin fermé" (8,2%)<sup>73</sup>. Il convient de noter que 25,8% des femmes maliennes âgées de 15 à 49 ans ne savent pas à quel type de MGF/E elles ont été soumises<sup>74</sup>.





**Figure 6 : Types d'excision subis par les maliennes âgées de 15 à 49 ans pour les années 2001, 2006, 2012/2013 et 2018<sup>75</sup>**

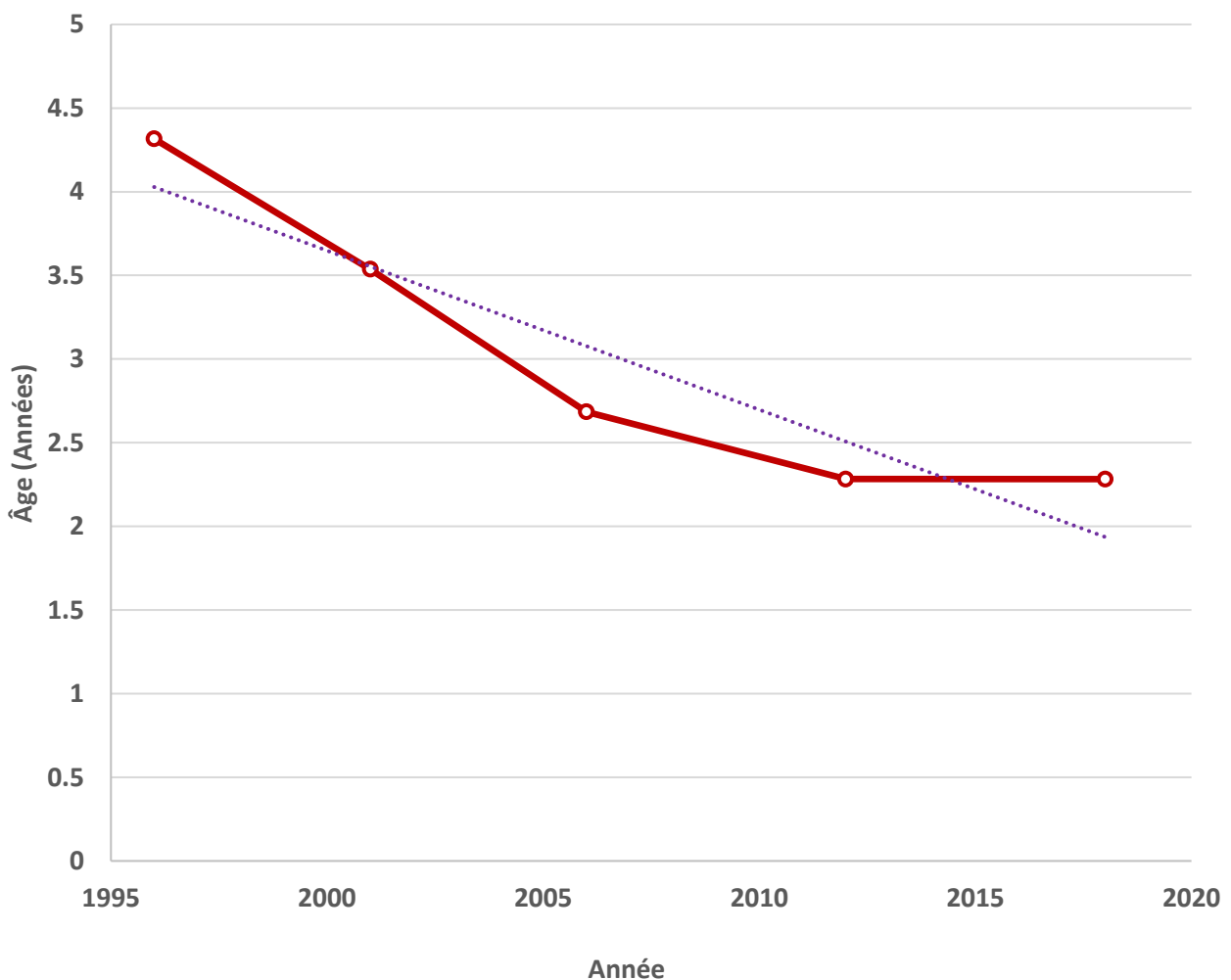
À première vue, les données suggèrent une diminution du pourcentage de femmes qui ont subi une "entaille, chair enlevée" entre 2001 et 2018 et une augmentation correspondante de celles qui ont déclaré "entaille, pas de chair enlevée" et "vagin fermé". Une analyse plus approfondie montre qu'au moins certains des changements dans les données semblent être davantage dus à une augmentation du pourcentage de femmes qui ne savent pas quel type d'excision elles ont subi. On peut donc faire valoir que le changement apparent dans le type d'excision est en fait une augmentation de l'incertitude des femmes quant au type de MGF/E qu'elles ont subi<sup>76</sup>.

Parmi les filles âgées de 0 à 14 ans, 11,4% ont été " cousues fermées " (vagin fermé). La prévalence la plus élevée de " vagin fermé " se trouve à Bamako, où 23,1% des filles ont été infibulées. 13,6% des filles à Koulikoro ont subi une infibulation, 15,0% à Mopti, 9,9% à Sikasso, 8,6% à Ségou, et 9,4% à Tombouctou<sup>77</sup>.

## Âge de l'excision

75,5% des filles âgées de 0 à 14 ans sont excisées avant l'âge de cinq ans ; 16,1% sont excisées à un âge entre cinq et neuf ans ; 4,4% sont excisées à un âge entre 10 et 14 ans et 0,3% sont excisées après l'âge de 15 ans<sup>78</sup>.

L'âge de l'excision diminue. Dans la catégorie des filles excisées avant l'âge de cinq ans, on observe une baisse statistiquement significative de l'âge de l'excision depuis 1995/1996. L'âge moyen en 2018 était de moins de 2 ans et demi, alors qu'en 1995/1996, l'âge moyen était d'un peu moins de 4 ans et demi<sup>79</sup>.



**Figure 7 : Âge moyen de l'excision des filles de moins de cinq ans au Mali, 1995–2020<sup>80</sup>**



## Praticiennes

*88,8% des femmes âgées de 15 à 49 ans et 94,3% des filles âgées de 0 à 14 ans déclarent avoir été excisées par une exciseuse traditionnelle. 2,7% des femmes et 4% des filles déclarent avoir été excisées par une accoucheuse traditionnelle ou une sage-femme.*

Il convient de noter que 8,2% des femmes ne savent pas par qui elles ont été excisées, probablement parce qu'elles l'ont été à un jeune âge<sup>81</sup>.

## Facteurs d'influence sur la prévalence des MGF/E

**Lieu de résidence :** Dans l'EDS 1995-96, la prévalence des MGF/E chez les femmes âgées de 15 à 49 ans vivant dans les zones rurales était de 95,6%, contre 89,8% pour celles qui vivaient dans les zones urbaines<sup>82</sup>. En 2018, cette situation s'est égalisée : la prévalence urbaine était de 89,2%, contre 88,4% dans les zones rurales<sup>83</sup>.

**Statut socio-économique :** Il n'y a pas de différence significative dans la prévalence de l'excision parmi les femmes appartenant aux différents quintiles de richesse, ce qui indique que le statut socio-économique n'est pas un déterminant de MGF/E au Mali.

**Éducation :** Il existe une très faible corrélation entre la prévalence des MGF/E et le niveau d'éducation. Les données suggèrent des taux de pratique légèrement plus élevés chez les femmes n'ayant pas reçu d'éducation formelle que chez celles ayant reçu une éducation supérieure.

**Mariage précoce :** L'âge médian du premier mariage en 2018 était de 17,8 ans<sup>84</sup>. Il s'agit d'une hausse par rapport à un âge de mariage à 16 ans en 1995/1996<sup>85</sup>. 50% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans, et 18% avant l'âge de 15 ans<sup>86</sup>. Cependant, notre analyse suggère qu'au Mali, il n'y a pas de différence significative dans l'âge du mariage entre les femmes qui ont été excisées et celles qui ne l'ont pas été.

**Violence basée sur le genre :** Les taux de VBG sont élevés au Mali. 43,3% des femmes âgées de 15 à 49 ans déclarent avoir subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans<sup>87</sup>, et de nombreuses femmes étant ou ayant été mariées déclarent avoir subi des violences physiques (36,8 %) ou sexuelles (11,8 %) de la part de leur partenaire intime<sup>88</sup>. Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2006, année où 21,1 % des femmes avaient subi des violences entre partenaires intimes (VPI)<sup>89</sup>. Ceci est probablement le résultat d'une augmentation des signalements, plutôt que d'une augmentation de la prévalence. Les femmes qui ont été excisées sont plus susceptibles de subir des violences physiques (nombre d'entre elles déclarent avoir été giflées ou avoir eu des bleus suite aux actions de leur mari)<sup>90</sup>.

## Conséquences des MGF/E sur la santé

**Complications après l'excision :** L'EDS 2018 n'a pas posé de question sur les complications des MGF/E chez les filles qui ont été excisées. Cependant, des enquêtes précédentes ont posé cette question aux mères rapportant les expériences de leurs filles. L'EDS 2006 a révélé que 14,9% des filles âgées de 0 à 14 ans qui avaient été excisées ont souffert de saignements excessifs, 13,7% ont eu des difficultés à uriner ou à retenir l'urine, 5,9% ont eu un gonflement génital et 13,7% ont eu une infection. 27,8 % ont eu au moins une complication<sup>91</sup>.

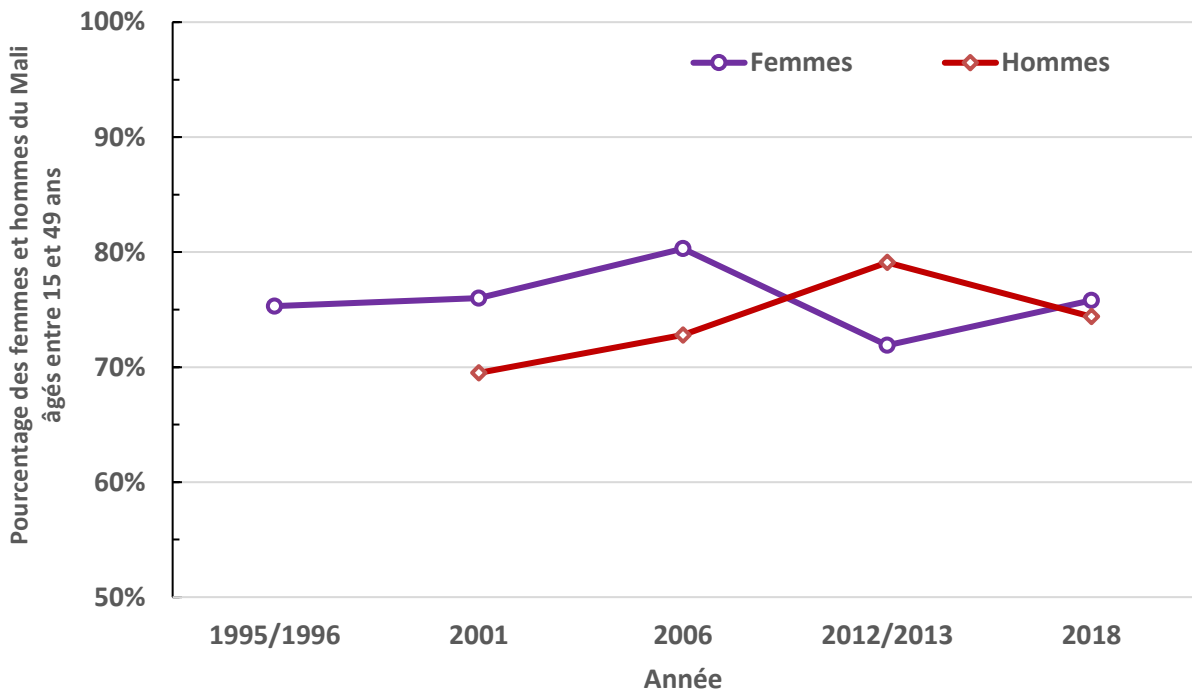
**Complications de la santé maternelle :** 91,9% des femmes au Mali signalent des complications lors de l'accouchement, qui se traduisent par un travail prolongé, des convulsions, des hémorragies et autres. Cependant, comme 89% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont été excisées, il est difficile de déterminer si les complications de santé maternelle sont le résultat des MGF/E ou non<sup>92</sup>.

## Compréhension et attitudes

### Conviction que les MGF/E devraient continuer

Lors des enquêtes EDS, il est habituellement demandé aux hommes et aux femmes s'ils pensent que les MGF/E doivent être maintenues ou pas.

*Depuis l'EDS 1995-96, les attitudes à l'égard de cette pratique ont peu évolué (voir la figure 8). L'EDS 2018 a révélé que 75,8 % des femmes et 74,4 % des hommes âgés de 15 à 49 ans pensent que la pratique des MGF/E doit se poursuivre<sup>93</sup>.*



**Figure 8 : Pourcentages dans le temps des femmes et des hommes maliens qui pensent que les MGF/E doivent continuer <sup>94</sup>.**

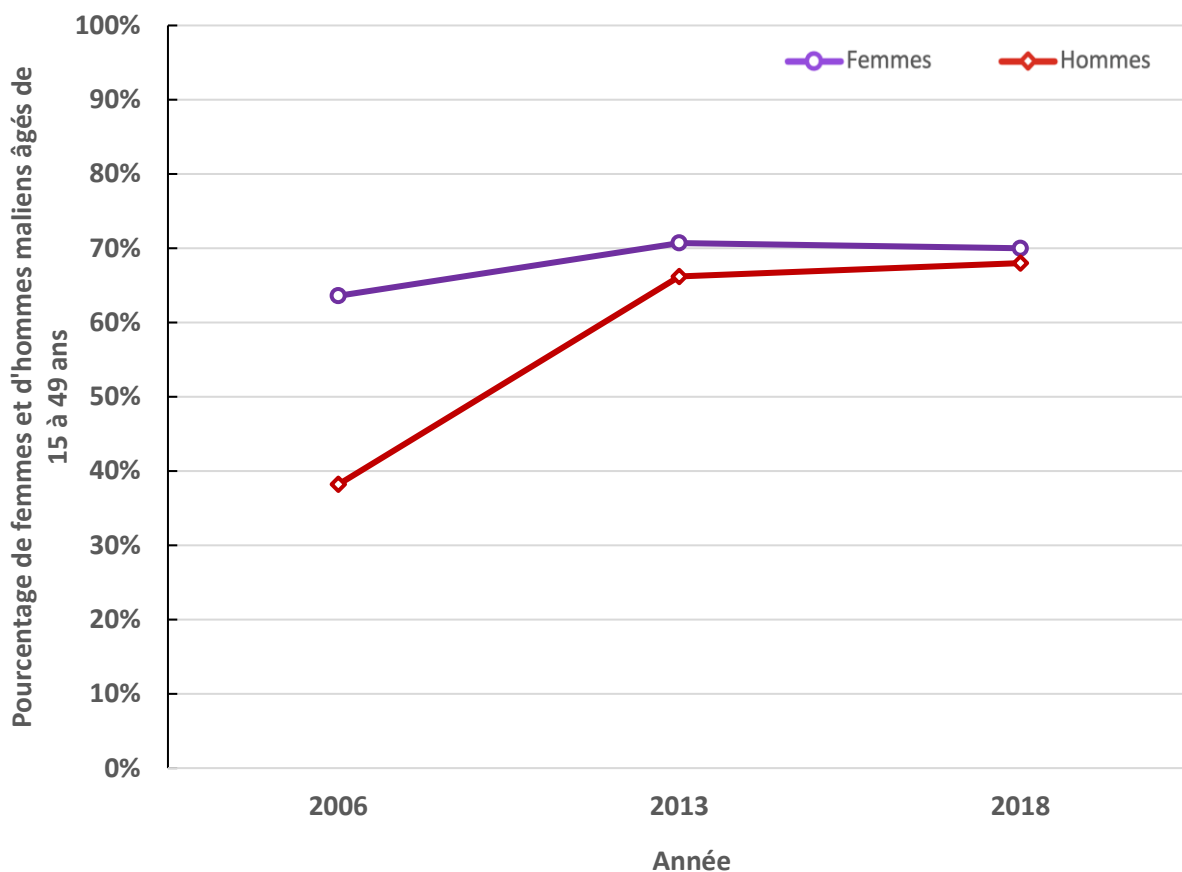
### Conviction que les MGF/E sont une exigence religieuse

L'EDS 2006 a révélé que 63,6% des femmes et 38,2% des hommes (âgés de 15 à 49 ans) au Mali croient que les MGF/E sont une exigence de leur religion (bien que seulement 23,5% des femmes et 24,4% des hommes aient cité la réponse aux exigences religieuses comme un avantage central des MGF/E)<sup>95</sup>.

Dans l'EDS 2012-13, ces chiffres étaient respectivement de 70,7 % et 66,2 % pour les femmes et les hommes<sup>96</sup>.

L'EDS 2018 a révélé que 70% des femmes et 68% des hommes considèrent que les MGF/E sont une exigence religieuse. Cette conviction est plus répandue dans le sud du pays et chez les personnes ayant reçu une éducation moins formelle<sup>97</sup>.

*Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre pourquoi un pourcentage aussi élevé de femmes, et surtout d'hommes, croient désormais que les MGF/E sont une exigence religieuse.*



**Figure 9 : Pourcentages dans le temps de femmes et d'hommes maliens convaincus que les MGF/E sont une exigence religieuse <sup>98</sup>**

### Croyances traditionnelles parmi les groupes ethniques

L'une des croyances traditionnelles du groupe Mandingue (Bambara, Malinké, Sarakolé) est que la pratique des MGF/E élimine le *wanzo*, une force maléfique acquise à la naissance et résidant dans le clitoris<sup>99</sup>. En éliminant le *wanzo*, la fertilité d'une fille est augmentée et elle est assurée de la survie de ses futurs enfants<sup>100</sup>.

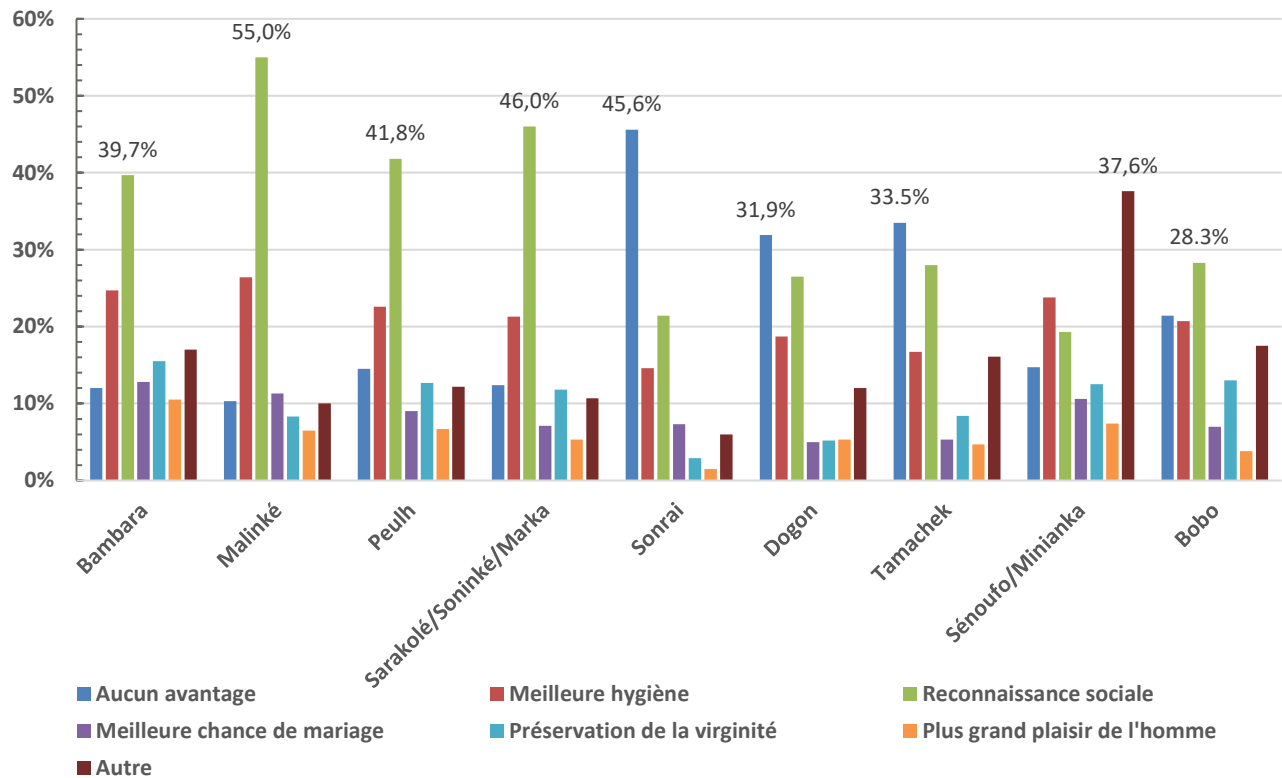
Dans le système de croyances traditionnel Dogon, les enfants naissent en partie féminins et en partie masculins, et le clitoris doit être coupé pour débarrasser la fille de sa masculinité et offrir son sang à la terre, réglant ainsi sa dette envers elle<sup>101</sup>.

Parmi les autres déterminants des MGF/E au Mali figurent la "purification" de la femme par l'ablation de son clitoris ainsi que l'inclusion sociale, car une femme non excisée peut être honnie par son mari et ses coépouses. En outre, les organes génitaux féminins étant considérés comme laids et sales, les femmes sont excisées pour améliorer l'esthétique et, prétendument, l'hygiène. Enfin, de nombreuses femmes et filles sont excisées pour "réduire leur libido" et "les garder fidèles"<sup>102</sup>.

Dans l'EDS 2006, les femmes ont été interrogées sur ce qu'elles percevaient comme étant les avantages des MGF/E pour les filles. Les options proposées comprenaient la nécessité religieuse,



l'acceptation sociale, l'hygiène/la propreté, de meilleures perspectives de mariage, la préservation de la virginité et l'augmentation du plaisir sexuel pour les hommes. La réponse la plus fréquente était "l'acceptation sociale". Les résultats sont présentés dans la figure 10, ventilés selon les groupes ethniques des participantes<sup>103</sup>.



**Figure 10 : Avantages perçus des MGF/E pour les filles, selon les femmes interrogées dans chacun des principaux groupes ethniques du Mali <sup>104</sup>**

La réponse la plus courante des femmes Sonrai, Dogon et Tamachek était "aucun avantage". Comme les Sonrai et les Tamachek semblent pratiquer les MGF/E moins communément que les autres groupes ethniques, cette réponse est logique. Cependant, la prévalence des MGF/E chez les Dogon est de 90%, ce qui suggère que de nombreuses femmes choisissent les MGF/E pour leurs filles même si elles pensent que cela ne leur apporte aucun avantage. "La nécessité religieuse" était une réponse fréquente dans tous les groupes ; cependant, les femmes Bobo ont plus opté pour cette raison que pour les autres, de sorte que les programmes destinés aux Bobo devraient inclure une composante religieuse ou bien le soutien des chefs religieux dans les communautés. La ou les raisons les plus courantes données par les femmes Sénoufo/Minianka n'entraient pas dans les catégories indiquées ; il serait intéressant de mener un projet de recherche pour découvrir les facteurs d'excision dans ce groupe ethnique.

## L'impact sur la conception de programmes spécifiques aux MGF/E

Au Mali, l'influence de l'ethnicité et de la religion sont des facteurs importants à prendre en compte pour aborder la question des MGF/E. Étant donné le pourcentage élevé de personnes convaincues du caractère religieux des MGF/E, il est essentiel de nouer le dialogue avec les chefs religieux et les communautés confessionnelles.

Comme abordé plus haut, la prévalence des MGF/E varie largement entre les différents groupes ethniques. Dans la partie sud du pays, la prévalence est généralement supérieure à 90%, mais elle oscille entre 50% et moins de 2% dans le nord<sup>105</sup>. Pour intervenir efficacement contre l'excision au Mali, il est essentiel de comprendre les variations des normes sociales entre les groupes ethniques et de se concentrer sur les zones à forte prévalence, comme les communautés du sud du pays.

La prévalence de la pratique n'a que très peu évolué aux niveaux national et régional depuis 1995/1996. La nature de la pratique est en train de changer et les données montrent une tendance vers un abaissement de l'âge de l'excision. Les exciseuses traditionnelles sont en majeure partie celles qui exécutent l'acte d'excision au Mali. Les données montrent que le niveau d'éducation, le quintile de richesse et la zone de résidence (rurale ou urbaine) n'ont pas d'impact significatif sur la pratique des MGF/E. Les femmes excisées sont plus susceptibles de subir des violences physiques de la part de leur partenaire intime, mais ne sont ni plus ni moins susceptibles de subir d'autres formes de VBG ou d'être mariées à un jeune âge que les filles qui n'ont pas été excisées<sup>106</sup>.

# Objectifs de développement durable

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adopté par tous les États membres de l'ONU en 2015, dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) constituent un appel à l'action invitant les pays à travailler ensemble afin de mettre un terme à la pauvreté, d'améliorer la situation sanitaire, de réduire les inégalités et de promouvoir la croissance économique tout en respectant l'environnement<sup>107</sup>.

Le cinquième ODD est spécifiquement axé sur l'égalité entre les sexes, mais il existe un certain nombre d'indicateurs relatifs au genre dans l'ensemble des ODD. Equal Measures 2030 a rassemblé ces indicateurs pour former l'indice d'égalité de genre (IEG), une mesure plus large de l'autonomisation des femmes. Le Mali fait partie des 5% de pays les moins bien classés selon l'IEG, seuls la Mauritanie, le Niger, le Yémen, le Congo, la République démocratique du Congo et le Tchad figurant plus bas dans le classement<sup>108</sup>.

Sur la base d'un système de notation de 0 à 100, l'IEG classe les pays comme "excellents" (90-100), "bons" (80-89), "moyens" (70-79), "faibles" (60-69) ou "très faibles" (59 et moins). Alors qu'une grande partie de l'Afrique subsaharienne se situe dans la catégorie "très faible", le Mali, avec 46,0, obtient un score inférieur à la moyenne de l'Afrique de l'Ouest (48,5) et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (51,1) (voir le tableau 3 ci-dessous).

*Cela signifie que, par comparaison, les conditions de vie des femmes au Mali sont plus défavorables que celles des femmes dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest et sur l'ensemble du continent<sup>109</sup>.*

Région/Pays	Score (2019)
Moyenne globale	65,7 ('faible')
Afrique sub-saharienne	51,1 ('très faible')
Afrique de l'Ouest <sup>110</sup>	48,5 ('très faible')
Mali	46,0 ('très faible')

**Table 3 : Résultats extraits de l'Indice d'égalité de genre 2019 <sup>111</sup>**

En outre, selon le rapport ODD 2020, la pandémie de COVID-19 a eu un impact dévastateur sur l'égalité entre les sexes<sup>112</sup>. Les demandes de travail non rémunéré adressées aux femmes ont augmenté, de même que les taux de violence basée sur le genre et, en particulier, de violence entre partenaires intimes<sup>113</sup>. Les chocs économiques, les fermetures d'écoles et les interruptions des services de santé génésique ont exposé jusqu'à dix millions de filles au risque de mariage précoce<sup>114</sup>.

*On signale également une augmentation du taux de MGF/E en raison de la pandémie<sup>115</sup>. La fermeture des écoles et du temps supplémentaire passé à la maison signifie que les filles disposent d'un créneau plus large pour récupérer physiquement de l'excision et, dans certains endroits, que les exciseuses ont plus de marge pour faire du porte-à-porte et perpétrer les MGF/E<sup>116</sup>.*

## ODD 5 : Égalité entre les sexes

Le cinquième objectif de développement durable (SDG5) vise à " parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles<sup>117</sup> ". Dans le cadre de l'ODD 5, il existe une cible spécifique pour les MGF/E (cible 5.3), qui vise à " éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce et forcé et la mutilation génitale féminine<sup>118</sup> ".

Dans toute l'Afrique subsaharienne, le pourcentage moyen de filles et de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant subi une MGF/E était de 29,4 % en 2015<sup>119</sup>. En 2020, ce pourcentage avait été réduit à 24,8 %. Cependant, lors de la dernière révision, en 2018, le taux de MGF/E au Mali était de 88,6 % - bien supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne<sup>120</sup>.

*Lorsque le Mali est comparé aux autres pays d'Afrique de l'Ouest pour lesquels des données sont disponibles, il affiche la plus forte prévalence de MGF/E au niveau régional<sup>121</sup>. Pour faire des progrès sur la cible 5.3 de l'ODD5 en Afrique subsaharienne et au niveau régional en Afrique de l'Ouest, il est essentiel que le Mali réduise son taux de MGF/E.*



Pays	Taux de MGF/E	Année de collecte des données
Mali	88,6%	2018
Côte d'Ivoire	36,7%	2016
Gambie	75,7%	2018
Ghana	2,4%	2018
Guinée-Bissau	52,1%	2019
Nigéria	19,5%	2018
Sénégal	25,2%	2019
Sierra Leone	86,1%	2017
Togo	3,1%	2017

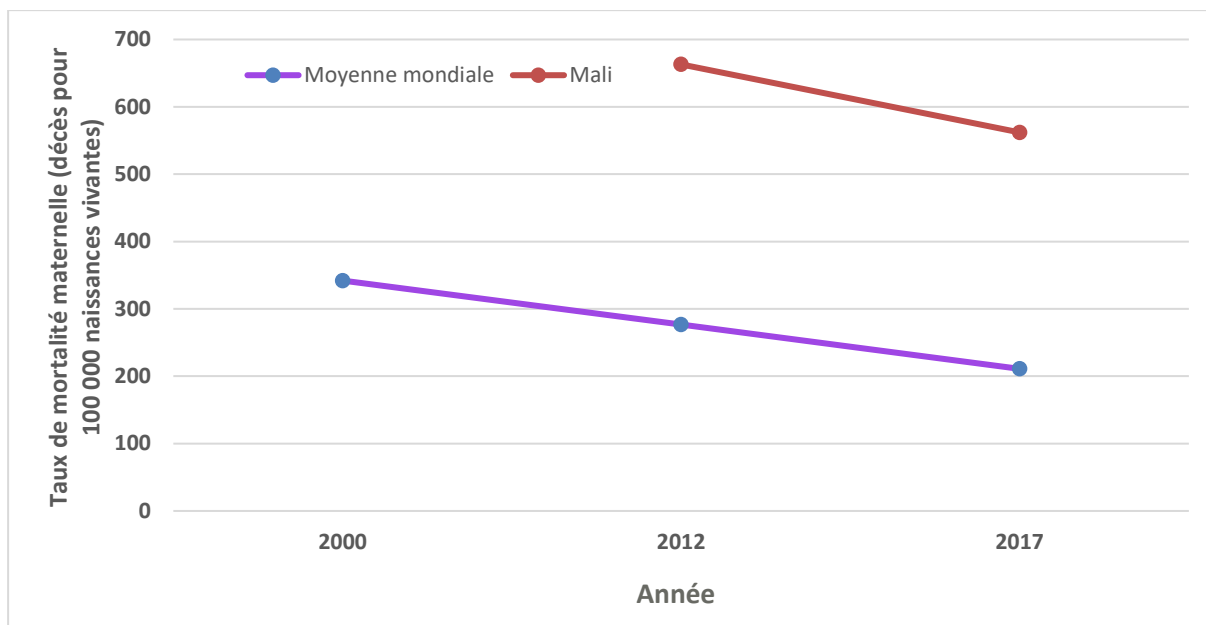
**Table 4 : Prévalence des MGF/E en Afrique de l'Ouest<sup>122</sup>**

## ODD 3 : Bonne santé et bien-être

L'ODD3 vise à "permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être à tout âge". La cible 3.1 vise à "faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes d'ici à 2030<sup>123</sup>".

À l'échelle mondiale, des progrès substantiels ont été réalisés pour atteindre cet objectif. Le taux de mortalité maternelle (TMM) a été réduit de 38% entre 2000 et 2017, passant de 342 à 211 décès pour 100 000 naissances vivantes dans le monde. Cependant, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud représentent environ 86 % des décès maternels dans le monde.

*Le TMM au Mali était de 663 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012<sup>124</sup>. Il a diminué à 562 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2017 (dernières données disponibles)<sup>125</sup>. Bien que des progrès aient été réalisés au Mali, ce chiffre est bien supérieur à la moyenne mondiale de 211 décès pour 100 000 naissances vivantes et légèrement supérieur au TMM pour l'Afrique subsaharienne de 542 décès pour 100 000 naissances vivantes (en 2017)<sup>126</sup>.*



**Figure 11 : Taux de mortalité maternelle de 2000 à 2017 <sup>127</sup>**

Les MGF/E ont un impact significatif sur la mortalité maternelle et peuvent provoquer de graves complications pendant le travail/l'accouchement et les suites de couches. Les risques de décès néonatal, de décès maternel et de fistule sont souvent plus élevés après une MGF/E<sup>128</sup>. Pour progresser dans la réduction de la mortalité maternelle, il est crucial de réduire la prévalence de la MGF/E.

## ODD 4 : Éducation

Le quatrième ODD concerne l'éducation et vise à "assurer l'accès de chacun à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie"<sup>129</sup>.

Les progrès vers les objectifs en matière d'éducation étaient lents avant la pandémie de COVID-19, mais celle-ci a encore fait reculer les choses. La pandémie est susceptible d'avoir un impact sur les niveaux minimaux de lecture, entraînant un retard par rapport au seuil minimal de compétences d'environ 101 millions d'enfants<sup>130</sup>.

Au Mali, l'influence de la pandémie se conjugue avec le conflit dans le nord, qui a contraint de nombreuses écoles à fermer. Une proportion importante de ces établissements n'a pas rouvert<sup>131</sup>.

*En raison du conflit et de la pandémie de COVID-19, de nombreux enfants maliens risquent de ne jamais retourner à l'école, ce qui accroît la probabilité du travail et du mariage de ces enfants.*

## Leur impact sur les MGF/E

L'accès à une éducation de qualité est souvent utilisé comme un indicateur indirect de l'autonomisation des filles. Dans les contextes où la prévalence du mariage d'enfants est élevée, comme au Mali, la priorité accordée à l'éducation des filles, en particulier en enseignement secondaire, marque généralement un changement de perspective en matière d'égalité entre les sexes. Elle sert également de mécanisme de protection contre le mariage précoce.

On sait que les MGF/E ont un impact négatif sur la santé maternelle, augmentant la probabilité de complications pendant l'accouchement, d'invalidité ou de décès du nourrisson<sup>132</sup>. Il est important d'améliorer la qualité des services de santé maternelle et que les agents de santé sachent comment répondre aux complications liées aux MGF/E pendant l'accouchement et les suites de couches. Cela permettra d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé de la mère et du nourrisson en général.

Enfin, bien que ce ne soit pas une tendance évidente au Mali, le niveau d'éducation d'une fille ou d'une femme modifie souvent la probabilité qu'elle subisse une MGF/E. Il s'agit généralement d'une corrélation inverse : plus le niveau d'éducation des filles/femmes augmente, plus la prévalence de MGF/E diminue. En outre, plus le niveau d'éducation d'une mère est élevé, moins elle est susceptible de faire exciser sa fille.

Pour un résumé de l'ensemble des 17 ODD, veuillez consulter notre document (en anglais) **Global Goals**.

# Normes de genre

## Normes de genre patriarcales

Les normes patriarcales en matière de genre sont intégrées dans le cadre juridique du Mali. Dans la législation connue sous le nom de Code de la famille, le mari est désigné comme le chef de famille, responsable de l'entretien et de la protection de son foyer (article 319). La femme est légalement tenue d'obéir à son mari (article 316)<sup>133</sup>.

Les processus décisionnels, tant au niveau des foyers que de la communauté, sont traditionnels et patriarcaux. Les anciens sont les autorités traditionnelles. Bien que les femmes aient une certaine influence sur les questions qui les concernent, elles ne sont pas autorisées à prendre ou à appliquer les décisions<sup>134</sup>. Au sein de la famille, les maris prennent la plupart des décisions concernant les soins de santé, les finances, les moyens de subsistance, l'éducation et l'emploi en dehors du foyer. Les femmes doivent de ce fait demander la permission d'accoucher dans un établissement de santé, d'utiliser une méthode de contraception moderne ou de créer une petite entreprise<sup>135</sup>.

La polygamie est courante au Mali, et les femmes disent devoir gérer les relations avec leur mari et leurs beaux-parents pour s'assurer un espace sécurisant au sein de la famille<sup>136</sup>.

Bien que, dans de nombreux cas, le mari soit le chef de famille, la grand-mère paternelle ou, dans les mariages polygames, l'épouse la plus âgée peuvent détenir un pouvoir de décision important<sup>137</sup>. Une rapide analyse de genre menée par Care International et Promundo a révélé que, si le mari peut contrôler les réserves de nourriture, l'épouse la plus âgée ou la grand-mère paternelle contrôlent souvent la distribution de la nourriture au sein de la famille<sup>138</sup>.

## Mariage d'enfants

Le Mali a l'un des taux de mariage d'enfants les plus élevés au monde : 52,6% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans, et 18,3% avant l'âge de 15 ans<sup>139</sup>.

L'âge minimum légal du mariage est de 16 ans pour les filles et de 18 ans pour les garçons (article 281 du Code de la famille)<sup>140</sup>. Toute personne âgée d'au moins 15 ans peut se marier si le consentement parental est donné et si l'autorisation est accordée par un juge (articles 281 et 284)<sup>141</sup>. En cas de désaccord entre les parents, c'est le père qui prend la décision finale (article 284)<sup>142</sup>.

Le mariage d'enfants et les MGF/E coexistent souvent. Dans ces contextes de coexistence et selon les experts en élaboration de programmes, si l'on ne s'attaque qu'à une seule pratique, l'autre peut se poursuivre voire s'intensifier<sup>143</sup>.

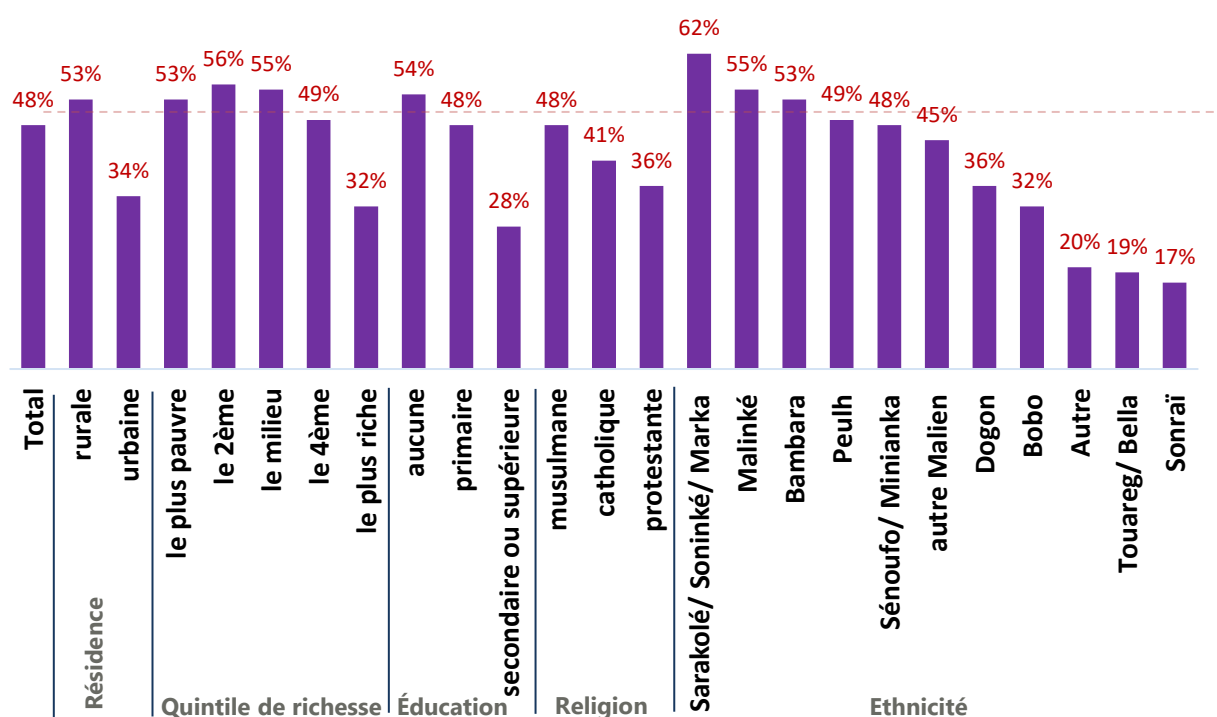
Dans un certain nombre de groupes au Mali, la prévalence des filles qui ont subi à la fois un mariage d'enfant et une MGF/E dépasse 50% (voir Figure 12). C'est le cas dans tous les quintiles



de richesse sauf les deux plus riches, dans les populations rurales et parmi les femmes sans éducation scolaire<sup>144</sup>.

L'ethnie est le principal facteur déterminant des taux de mariage d'enfants. Certains groupes ethniques s'adonnent à cette pratique avec une fréquence moindre. Par exemple, 62% des femmes Sarakolé/Soninké/Marka âgées de 18 à 49 ans au Mali ont subi à la fois une MGF/E et un mariage d'enfants, alors que seulement 17% des femmes Sonraï ont subi les deux (voir Figure 12)<sup>145</sup>.

**La probabilité de subir une MGF/E et un mariage d'enfants dépasse 50% dans plusieurs groupes de population au Mali.**



**Figure 12 : Pourcentage de Maliennes âgées entre 18 et 49 ans ayant subi à la fois un mariage d'enfant et une MGF/E (UNICEF ; reproduit sous licence d'attribution Creative Commons–Non-Commerciale 3.0 IGO)<sup>146</sup>**

Comparé à d'autres pays où les MGF/E et le mariage d'enfants coexistent, le taux au Mali figure parmi les plus élevés<sup>147</sup>.

## Normes de genre et pauvreté

Les principaux résultats d'une analyse de genre d'un projet agricole à Mopti montrent que les hommes contrôlent et gèrent la richesse du ménage, décident de l'utilisation des terres familiales et prennent des décisions concernant la subsistance de la famille. Les hommes sont les principaux producteurs de cultures de rente, tandis que les femmes produisent des cultures destinées à la

consommation. La femme en milieu rural travaille en moyenne 15 heures par jour, tandis que l'homme en milieu rural travaille en moyenne 13 heures par jour<sup>148</sup>.

Une étude qualitative a été menée par Lees *et al.* sur le programme Filets Sociaux (Jigisémèjiri) de transferts monétaires (TC), qui vise à réduire la pauvreté<sup>149</sup>. Les transferts monétaires ont été principalement accordés aux hommes chefs de famille, et il s'est avéré qu'ils étaient gérés par les maris. Toutefois, les épouses y participaient dans une certaine mesure. Il a été constaté que les TC contribuaient à une augmentation de la violence physique des maris envers leurs femmes en raison des tensions et des différends concernant l'utilisation des ressources. Les femmes n'avaient pas le droit de travailler en dehors de la maison et, bien que les TC aient réduit la pauvreté des ménages et amélioré leur bien-être, ce sont surtout les hommes qui en ont profité<sup>150</sup>.

## Normes de genre et crises

Les crises et les difficultés économiques au Mali ont renforcé les normes patriarcales en matière de genre. En raison du manque d'emplois disponibles et de la réduction des ressources familiales, les familles doivent prendre des décisions difficiles concernant l'éducation, les soins de santé et le fonctionnement de l'unité familiale. Dans de nombreux cas, cela signifie que les filles ne peuvent pas aller à l'école et doivent contribuer aux responsabilités du foyer dès leur plus jeune âge. Les garçons ne peuvent souvent pas non plus aller à l'école et doivent contribuer aux activités génératrices de revenus de leur famille<sup>151</sup>.

*Le Mali est classé sixième sur la liste des pays où la scolarité des filles est la plus faible.*

Seulement 38% des filles ont terminé l'école primaire et moins de 22,2% sont alphabétisées<sup>152</sup>. L'insécurité a entraîné la fermeture de 1 051 écoles dans le centre du Mali (en 2019), ainsi que des cours du soir pour les femmes et les filles<sup>153</sup>. Les fermetures d'écoles contribuent au faible taux de réussite scolaire des filles, mais le mariage précoce et forcé en est le principal déterminant. Derrière le mariage forcé se trouvent les normes de genre patriarcales ancrées dans la société, mais celles-ci sont exacerbées par la pauvreté et les pressions économiques sur les foyers, dont les familles peuvent chercher à se soulager par la pratique culturelle de la dot ou du prix de la mariée versé à la famille d'une fille lorsqu'elle se marie.

## Violences sexuelles et basées sur le genre

*Les violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) restent un sujet peu abordé dans les communautés maliennes, et les survivantes et survivants de VSBG sont confrontés à des niveaux élevés de stigmatisation<sup>154</sup>.*

Au Mali, les violences sexuelles et basées sur le genre se produisent à la fois au sein du foyer, sous la forme de VPI, et à la suite de conflits et de groupes armés. Les femmes, en particulier les femmes non-mariées et les jeunes filles sont parmi les plus vulnérables face à la violence des groupes armés et djihadistes, tandis que les trafiquants de drogue semblent cibler les jeunes garçons<sup>155</sup>. La capacité des survivants à rechercher un traitement et/ou la justice est limitée par leur dépendance à l'égard de leur famille (en raison de leur manque de pouvoir de décision et des normes de genre patriarcales), la stigmatisation sociétale, la normalisation de la violence et les mauvaises infrastructures de santé et de justice qui ne peuvent pas traiter les questions liées aux VSBG<sup>156</sup>.

Il semblerait que certaines formes de VSBG liées à l'occupation par des groupes djihadistes soient en train de diminuer. Cependant, les VPI seraient en augmentation dans tout le pays. On pense que cela est lié au fait que les femmes sont déplacées et vivent avec des parents éloignés<sup>157</sup>.

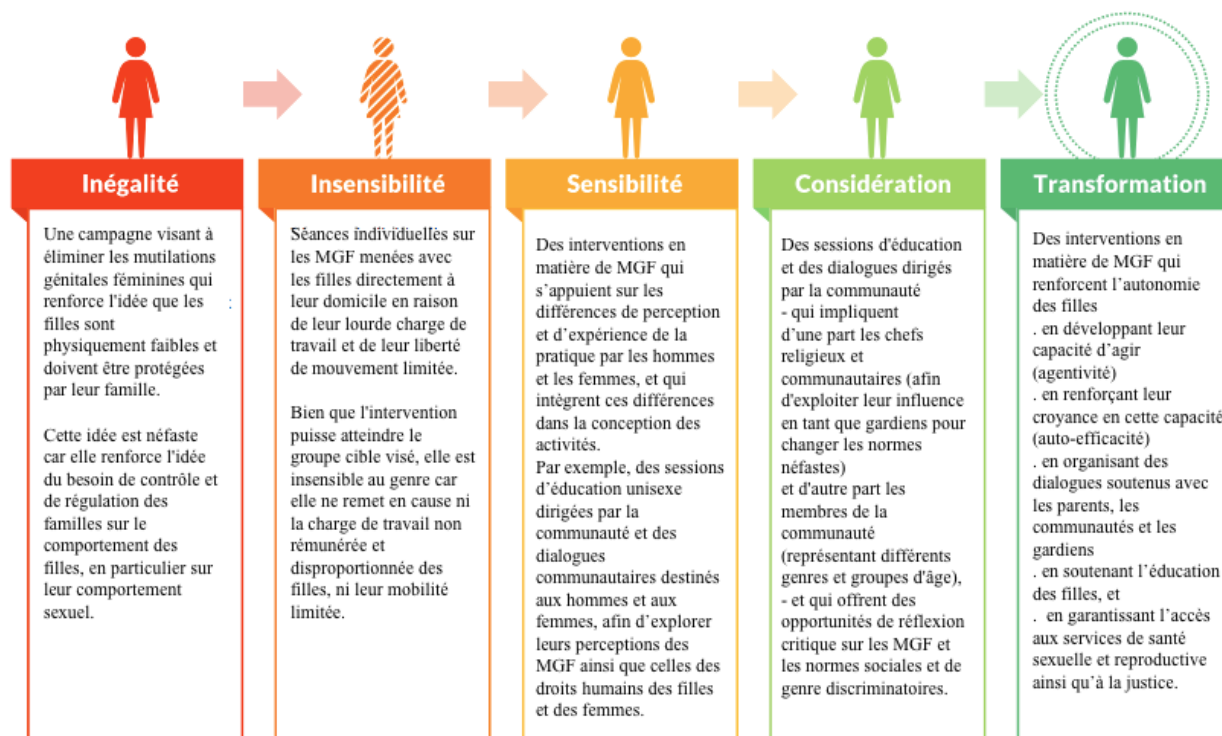
## Leur impact sur la conception de programmes spécifiques aux MGF/E

Nous savons que les normes de genre influencent le pouvoir de décision des femmes, leur capacité à accéder aux ressources et à du soutien, ainsi que les espaces dans lesquels elles exercent une influence. Cela signifie que les MGF/E sont aussi souvent motivées par des normes de genre patriarcales qui tentent de contrôler la sexualité des femmes, leur corps et la manière dont elles sont acceptées dans la société et au sein de la famille.

Pour remédier à ce problème, le FNUAP et l'UNICEF ont recommandé de mettre plus explicitement l'accent sur la transformation des normes de genre lorsqu'ils ont fait le bilan de leurs efforts d'éradication des MGF/E dans 17 pays<sup>158</sup>.

Les programmes de transformation de genre s'attaquent aux causes profondes de l'inégalité entre les sexes et aux dynamiques et structures de pouvoir qui renforcent ces inégalités de genre. Selon un rapport récent d'Orchid Project, "une approche transformatrice de genre est définie comme une approche qui examine, remet en question et change activement les normes de genre et les structures de pouvoir nuisibles qui donnent aux garçons et aux hommes des avantages sur les filles et les femmes<sup>159</sup>.

## Exemples de programmes dans le cadre du continuum de l'égalité des genres



**Figure 13 : Le continuum de l'égalité des genres<sup>160</sup>**  
**(UNICEF ; reproduit sous Attribution-Non-Commerciale Creative Commons 3.0 IGO) –**  
**(Traduction Orchid Project)**

Les réponses programmatiques aux MGF/E se situent sur un continuum allant de la discrimination de genre à la transformation de genre (voir Figure 13)<sup>161</sup>. Les approches transformatrices de genre pour éliminer les MGF/E incluent l'engagement des hommes et des garçons afin de traiter les normes de genre patriarcales. Cela peut se faire par le biais de dialogues critiques sur la masculinité, d'acteurs locaux du changement qui promeuvent des normes de genre alternatives, et des opportunités pour les détenteurs de pouvoir d'envisager et d'explorer de nouvelles normes<sup>162</sup>.

Dans le contexte du Mali, les normes de genre patriarcales exigent un dialogue avec les hommes pour réduire la pratique des MGF/E. Il s'agit de mobiliser tous les hommes qui ont une influence sur les perspectives de mariage et l'avenir des filles, notamment les anciens, les pères, les oncles, les frères aînés et les grands-pères.

En outre, l'engagement relatif aux normes de genre doit inclure les chefs religieux et communautaires, car les MGF/E sont considérées comme une exigence religieuse dans certaines régions du Mali.

Au Mali, les grands-mères paternelles et les épouses les plus âgées exercent une influence significative sur les décisions du foyer<sup>163</sup>, et cette influence s'applique également aux MGF/E. La raison la plus souvent invoquée pour justifier la pratique des MGF/E au Mali est l'acceptation



sociale. Il existe de nombreux cas d'enfants excisées par des grands-mères ou d'autres femmes de la famille contre la volonté des parents <sup>164</sup>. L'association Grandmother Project, qui travaille spécifiquement avec les grand-mères pour éradiquer les MGF/E, souligne :

Les aînées et les grands-mères jouent un rôle très important dans la plupart des communautés traditionnelles. Elles détiennent le pouvoir matriarcal et sont consultées sur les affaires familiales et la résolution des conflits. Les MGF/E et autres pratiques néfastes à l'encontre des filles sont ancrées dans les valeurs culturelles, et les grands-mères et les anciennes sont connues pour être les "gardiennes" de ces traditions<sup>165</sup>.

Au Mali, en particulier, il est important de travailler avec les grands-mères paternelles et les structures de pouvoir qui existent au sein des familles maliennes pour changer les perspectives sur les MGF/E.

Les programmes qui cherchent à traiter la question des MGF/E devront envisager de se focaliser simultanément sur le mariage des enfants, puisque ces deux questions sont liées dans de nombreuses communautés maliennes.

Le Mali a un taux d'alphabétisation très faible, puisque seuls 35,5 % des adultes âgés de 15 ans et plus savent lire<sup>166</sup>. Parmi les femmes âgées de 15 ans et plus, seules 25,7% savent lire, et pour les femmes âgées de 65 ans et plus, ce chiffre tombe à 6,9%<sup>167</sup>. Toute intervention visant à faire évoluer les normes de genre et à créer des espaces de dialogue doit tenir compte des taux d'alphabétisation et adopter des approches accessibles aux femmes et aux filles qui ne possèdent pas de compétences de littéracie.

Enfin, les recherches sur les normes de genre et la pauvreté au Mali ont montré que de nombreuses femmes et filles trouvent un soutien auprès des groupes d'épargne et de crédit<sup>168</sup>. Ce soutien peut prendre la forme de prêts pour les soins de santé, de prêts commerciaux pour les activités génératrices de revenus, ou le développement de compétences de leadership et de confiance en soi<sup>169</sup>. Les espaces pour l'autonomisation économique des femmes ont le potentiel de renforcer leur résilience et offrent des occasions précieuses de s'engager dans une réflexion critique sur les MGF/E et d'autres questions liées aux normes de genre.

Ces données plaident en faveur d'une approche plus globale de l'autonomisation des femmes, plutôt que de se concentrer sur l'élimination de des MGF/E.

## Étude de cas : Des migrants de retour au1 pays font évoluer les normes sociales au Mali<sup>170</sup>

Les données d'une étude menée en 2017 au Mali démontrent que les filles qui vivent dans des villages avec des migrants de retour au pays sont moins susceptibles de subir des MGF/E.

Cependant, toutes les expériences des migrants ne produisent pas ce résultat. On a constaté qu'il était vrai lorsque les migrants maliens revenaient de Côte d'Ivoire, mais pas aussi fortement lorsque les migrants revenaient de pays européens.

Les migrants de retour au pays étaient plus conscients des conséquences des MGF/E sur la santé, étaient plus favorables à une loi contre les MGF/E et avaient vu des femmes dans des pays comparables sur le plan régional être intégrées socialement sans être excisées.

L'étude a révélé que les migrants de retour de pays régionalement comparables (dans ce cas, l'Afrique de l'Ouest) pourraient avoir un impact positif en tant qu'acteurs de changement, en réduisant l'incidence des MGF/E dans les localités où ils reviennent.



**Partie 2 :**  
**Actualisation des réponses**  
**aux MGF/E**

# Défis

La première partie de ce rapport a fourni une mise à jour de la situation actuelle et des tendances au Mali, qui ont des implications sur les réponses apportées aux MGF/E et sur la façon dont les activistes focalisent leurs interventions pour réduire la prévalence de la pratique.

Ce qui suit est un résumé de la situation actuelle et des tendances de la pratique des MGF/E au Mali.

## A. L'absence de cadre juridique

Il n'existe actuellement aucune loi interdisant les MGF/E au Mali. Des projets de loi ont été proposés, le plus récent par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en 2017, mais ils ont été bloqués à plusieurs reprises par le parlement, principalement par les chefs religieux islamiques.

L'absence de cadre juridique interdisant les MGF/E a renforcé la pratique transfrontalière. Des familles des pays voisins franchissent les frontières du Mali pour faire exciser leurs filles, les MGF/E étant illégales dans leur pays d'origine.

Cette absence de cadre juridique qui interdirait les MGF/E requiert un plaidoyer régional et national coordonné, tout comme des réponses transfrontalières.

## B. Variations de la pratique des MGF/E entre les groupes ethniques

Il existe des différences distinctes dans la prévalence des MGF/E entre les groupes ethniques au Mali. Les groupes qui pratiquent les MGF/E sont concentrés dans le sud, le nord-est affichant quant à lui une prévalence minimale (moins de 2%).

Les fortes variations entre les groupes ethniques et les concentrations régionales de ces groupes devraient influencer l'orientation des réponses apportées aux MGF/E. Les programmes doivent être construits sur la base d'une compréhension des déterminants des MGF/E pour chaque groupe ethnique.

## C. Les normes patriarcales de genre

Les normes patriarcales de genre sont ancrées dans les familles, la société et la loi (par exemple, le Code de la famille). Le Mali n'obtient pas les résultats escomptés pour tous les ODD, et plus particulièrement ceux liés à l'égalité entre les sexes. Le Mali a les taux de mariage d'enfants les plus élevés au monde - 50% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Les maris et les aînés détiennent la majeure partie du pouvoir de décision dans la famille et dans les communautés. Les



grands-mères paternelles et les épouses plus âgées détiennent également un pouvoir de décision important au sein du foyer.

Les normes de genre patriarcales, profondément ancrées, exercent une influence considérable sur la pratique des MGF/E et d'autres pratiques culturelles néfastes comme le mariage des enfants. Il est essentiel de discuter de manière critique des normes de genre dans les dialogues communautaires, de nouer le dialogue avec les hommes et les garçons, et de créer des espaces sécurisants pour réimaginer les croyances.

Dans les contextes de crises prolongées et d'insécurité politique et économique, les normes de genre peuvent devenir plus profondément ancrées. Les programmes qui reconnaissent et répondent à l'insécurité économique peuvent créer la stabilité nécessaire pour aborder de manière plus approfondie les croyances et les perspectives des populations sur les normes de genre.

## D. Changement minime dans les pratiques et attitudes relatives aux MGF/E

Le changement dans la prévalence des MGF depuis l'EDS de 1996 est minime, tout comme dans le degré de conviction selon laquelle les MGF devraient continuer. 75,8% des femmes maliennes âgées de 15 à 49 ans et 74,4% des hommes maliens de la même tranche d'âge pensent que les MGF doivent continuer<sup>171</sup>.

L'âge de l'excision semble avoir baissé au cours des 20 dernières années, puisque l'âge moyen des filles excisées avant l'âge de cinq ans a diminué de moitié<sup>172</sup>.

Alors que les données semblent montrer un changement dans le type de MGF/E pratiqué, une augmentation du nombre de femmes qui ne savent pas quel type de MGF/E elles ont subi a été constatée, conduisant au changement apparent des chiffres. Il s'agit donc d'un domaine que les programmes d'éducation et de sensibilisation pourraient approfondir<sup>173</sup>.

Les médias et les méthodes d'éducation plus traditionnelles doivent être utilisés pour faire évoluer les attitudes vers l'abandon des MGF/E et créer des opportunités de dialogue.

## E. Les MGF/E vues en tant qu'exigence religieuse

En 2018, 70% des femmes âgées de 15 à 49 ans et 68 % des hommes du même âge pensaient que les MGF/E étaient une exigence religieuse<sup>174</sup>.

Cette croyance fortement ancrée et l'influence des chefs religieux dans l'adoption potentielle d'un cadre juridique contre les MGF/E exigent un travail de dialogue actif des militants auprès de ces derniers.



# Réponses apportées

La section suivante contient des exemples des différents types de réponses qui ont été mises en place dans chacun des domaines prioritaires. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais d'un coup de projecteur sur les interventions qui ont un impact sur la question des MGF/E au Mali.

(Pour plus de détails sur les organisations qui apportent une réponse active aux MGF/E au Mali, voir notre profil pays 2014 du Mali, disponible [ici](#) en anglais).

## A : Plaidoyer pour un cadre juridique

Sur les 15 pays qui composent la CEDEAO, la Sierra Leone<sup>175</sup> et le Mali sont les deux seuls à ne pas avoir de loi interdisant spécifiquement les MGF/E. Un certain nombre d'initiatives cherchent à remédier à cette situation en plaidant pour une législation appropriée.

### 1. Plaidoyer régional

En 2019, le programme conjoint UNFPA-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines (*UNJP*), ainsi que l'Union africaine (UA) et le gouvernement du Burkina Faso, ont lancé **l'Appel à l'action de Ouagadougou sur l'élimination des mutilations génitales féminines**<sup>176</sup>. L'objectif de cette initiative est de renforcer la responsabilité des États membres de l'UA, en utilisant des cadres régionaux et un mécanisme fonctionnel d'évaluation par les pairs en vue de surveiller les actions nationales visant à éliminer les MGF/E<sup>177</sup>.

En juin de la même année (2019), un appel à l'action pour éliminer le mariage d'enfants et les MGF/E en Afrique a été lancé **lors d'une conférence régionale au Caire, en Égypte**. Y ont participé des représentants des États membres de l'UA, des agences des Nations unies et des associations civiles<sup>178</sup>.

En juin 2021, l'Égypte et le Burkina Faso ont prononcé une **déclaration commune sur l'accélération du changement en vue de l'élimination des mutilations génitales féminines** lors de la 47ème session du Conseil des droits de l'homme, au nom de plus de 100 pays, de l'UNFPA et de l'UNICEF<sup>179</sup>. Cette déclaration appelle à l'abandon des MGF/E, mais aussi à l'élimination des MGF/E médicalisées, et s'inquiète de l'augmentation de la médicalisation dans de nombreux endroits. Elle appelle également à un nouvel engagement envers l'Appel à l'action de Ouagadougou sur l'élimination des mutilations génitales féminines et l'Appel à l'action du Caire pour l'élimination du mariage d'enfants et des MGF/E en Afrique.

L'UNJP gère des **centres à guichet unique pour les VBG** au Mali, qui fournissent aux femmes un soutien pour accéder aux tribunaux mobiles et aux soins de santé gratuits<sup>180</sup>. S'il existait une loi contre les MGF/E au Mali, ces centres à guichet unique pourraient également soutenir les femmes et les filles qui auraient été excisées ou qui auraient besoin d'aide pour fuir l'excision forcée.

## 2. Mécanismes de responsabilité nationale

**Le Programme National de Lutte contre la Pratique de l'Excision (PNLE)** a été créé en 2002 au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille au Mali. Le PNLE est responsable de la coordination de toutes les actions visant à mettre fin aux MGF/E, notamment le suivi des activités de la société civile, l'élaboration de plans d'action nationaux et la formation du personnel de santé<sup>181</sup>.

En plus du PNLE, les organisations de la société civile ont mis en place des plateformes de plaidoyer et de discussion sur les conséquences du mariage d'enfants, des MGF/E et d'autres formes de VBG par le biais de la **Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille**.

En 1999, le gouvernement du Mali a créé des **comités pour l'éradication des pratiques néfastes** aux niveaux national, régional et local. Ces comités sont des mécanismes formels de plaidoyer et de coordination qui rassemblent les parties prenantes du gouvernement, de la société civile, des ONG et des partenaires du développement<sup>182</sup>.

## 3. Élaboration d'une loi nationale contre les MGF/E

Un certain nombre d'organisations de la société civile et de militants (voir ci-dessous) ont participé à la campagne visant à élaborer une loi nationale contre les MGF/E au Mali.

### **EqualityNow**<sup>183</sup>

EqualityNow milite activement pour une loi contre les MGF/E au Mali et s'est associée à l'Institut pour les Droits Humains et le Développement en Afrique (IHRDA) ainsi qu'à d'autres organisations de la société civile au Mali pour déposer une plainte auprès de la Cour de justice de la CEDEAO. Ces organisations demandent au gouvernement du Mali de permettre l'adoption d'une loi interdisant les MGF/E. Elles affirment que ne pas le faire place le pays en violation du Protocole de Maputo et de la CEDAW, traités internationaux dont le Mali est signataire.

### **Tagne**<sup>184</sup>

Tagne est une ONG locale qui a recours à l'expression artistique, et plus particulièrement au slam de poésie, pour sensibiliser à la nécessité d'une loi interdisant les MGF/E au Mali. Lors d'événements organisés en janvier 2021, des décideurs se sont engagés à soutenir l'adoption d'une loi au parlement. Parmi ces décideurs figuraient le gouverneur de Koulikoro et le maire de Kati, des régions où les taux d'excision sont élevés.

### **Health Policy Plus**

Health Policy Plus a travaillé avec des activistes anti-MGF/E au Mali pour organiser des réunions avec des chefs religieux, des parlementaires et d'autres décideurs. Ces rencontres ont permis de développer des outils de plaidoyer créant un message unifié sur les MGF/E et la question plus large des violences basées sur le genre.

#### **4. Réponse transfrontalière**

En 2018, la question des MGF/E transfrontalières a été soulevée lors de la 44ème résolution du Conseil des droits de l'homme et de la conférence internationale sur les MGF/E organisée par l'UA, l'UNFPA et l'UNICEF à Ouagadougou<sup>185</sup>.

L'accent opérationnel de l'UNJP sur les MGF/E transfrontalières dans la phase II était concentré sur l'Afrique de l'Est ; or il a été identifié que les MGF/E transfrontalières se produisent aux frontières entre le Mali et le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie et le Sénégal<sup>186</sup>.

Cependant, il manque de données quantitatives sur l'échelle et l'ampleur du problème. Le bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre s'est engagé avec la CEDEAO sur la problématique transfrontalière régionale des MGF/E et a commissionné des travaux de recherche pour mieux comprendre la question<sup>187</sup>.

#### **Conclusion**

Il est évident que des pressions importantes sont exercées sur le gouvernement malien pour qu'il adopte une législation interdisant les MGF/E. Cependant, dans le contexte d'une instabilité politique permanente, ces efforts n'ont pas encore abouti à un changement significatif.

Un plaidoyer régional continu est essentiel pour mobiliser la volonté politique, créer des mécanismes de responsabilité et répondre aux MGF/E transfrontalières entre le Mali et les pays où les lois diffèrent.

## B : Cibler les interventions en fonction de l'origine ethnique et de la géographie

Il existe des différences distinctes dans les prévalences des MGF/E des régions du Mali. Dans tous les districts du sud, la prévalence des MGF/se situe entre 82% et 96%, tandis qu'elle est de 50,1% à Tombouctou et qu'elle paraît minime dans les régions reculées du nord-est<sup>188</sup>.

Lorsque les variations régionales sont rapportées aux zones de résidence des groupes ethniques les plus proéminents, l'on constate une corrélation entre les groupes ethniques majoritaires qui pratiquent les MGF/E et les écarts régionaux de prévalence.

Un certain nombre de programmes de lutte contre les MGF/E au Mali ont ciblé leurs interventions sur les zones à forte prévalence et les lieux de résidence des principaux groupes ethniques adeptes des MGF/E.

Dans la phase III (2018-2021), l'**UNJP** s'est penché sur les régions de Kayes (prévalence à 94,7 %), Koulikoro (95,9 %), Sikasso (96,0 %), Ségou (91,6 %) et le district de Bamako (91,3 %), où convergent incidence des MGF/E et groupes ethniques les pratiquant<sup>189</sup>.

Le projet **Spotlight Initiative** travaille dans les mêmes régions administratives que l'UNJP (au nombre de 5, nommément Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako)<sup>190</sup>.

Les organisations locales focalisent leurs efforts sur une ou plusieurs régions, mais restent concentrées dans les zones où les prévalences sont les plus élevées. Par exemple, l'**Association Malienne pour le Suivi et l'Orientation des Pratiques Traditionnelles** est une ONG locale qui opère dans 252 villages à Kayes, 80 villages à Koulikoro, 20 villages à Dioila et 15 villages à Bougouni ; elle coordonne également une réponse médiatique à Bamako<sup>191</sup>. L'**Association pour la Promotion des Droits et du Bien-Être de la Famille** opère à Segou et Koulikoro<sup>192</sup>.

Alors que les programmes actuels sont axés sur les régions où la prévalence est la plus élevée, la capacité de ces initiatives à s'attaquer à la nature spécifique de la pratique en termes de ses déterminants au sein de chaque groupe ethnique reste à démontrer.

### Conclusion

Avec des variations aussi importantes de la prévalence des MGF/E entre les régions du Mali, il est essentiel que les programmes continuent à cibler les zones où celle-ci est la plus élevée. La corrélation entre la géographie et les groupes ethniques dominants est claire à la lecture des données, et une compréhension des divers déterminants ethniques de la pratique devrait informer les réponses programmatiques. Les données tangibles concernant la manière dont les initiatives abordent les différents facteurs sont limitées, et cette question devrait être prise en compte dans la programmation future.

## C : Engagement critique vis-à-vis des normes sociales et de genre

Un rapport commissionné par Orchid Project en 2021<sup>193</sup> recommande que les programmes visant à modifier les normes sociales et de genre utilisent une approche transformatrice de genre, définie comme "une approche qui examine, remet en question et change les normes de genre et les structures de pouvoir nuisibles qui donnent aux garçons et aux hommes des avantages sur les filles et les femmes". Dans le rapport, Orchid Project recommande des approches à plusieurs niveaux (un modèle socio-écologique qui situe les individus dans leur environnement interpersonnel, communautaire, institutionnel et politique) ; l'utilisation d'une perspective intersectionnelle (reconnaissant les liens entre les genres et d'autres formes de discrimination) ; l'engagement des hommes et des garçons ; et l'octroi d'un délai suffisant pour changer véritablement les normes de genre<sup>194</sup>.

L'une des conclusions de l'évaluation de la phase III de l'UNJP<sup>195</sup> était que, bien qu'il soit sensible au genre, l'UNJP devrait viser à inclure davantage d'approches transformatrices de genre dans la prochaine phase de son travail. L'UNJP s'y est engagé dans la proposition de la phase IV (2022-2025) ainsi qu'à développer des paramètres pour mesurer l'efficacité de ces approches<sup>196</sup>.

Il n'y a pas encore d'exemples forts d'approches transformatrices de genre qui puissent servir de bases établies pour aborder les normes patriarcales au Mali. Cependant, un certain nombre de projets se sont penchés sur les normes sociales par le biais de mécanismes de changement tels que les dialogues critiques et les déclarations d'abandon des MGF. Ces programmes ont eu des résultats prometteurs et peuvent s'appuyer sur des approches transformatrices de genre pour agir davantage sur les normes de genre.

### 1. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GTZ)<sup>197</sup>

La GTZ a encouragé une "approche de dialogue intergénérationnel" au Mali, au Kenya et en Guinée. Il s'agit d'une approche participative visant à inciter les membres de la communauté, toutes générations confondues, à promouvoir le changement de comportement. Cette approche consiste à réunir des groupes de différentes générations et à faciliter les discussions afin d'identifier les améliorations juridiques et sanitaires qu'ils jugent nécessaires au sein de leur communauté. Ces améliorations sont ensuite partagées lors de réunions publiques afin de développer des actions en réponse aux besoins identifiés. Une évaluation de l'approche a été menée en 2009 et a révélé que 74% des personnes interrogées ont déclaré avoir pris des mesures pour mettre fin aux MGF/E dans leur communauté. 94 % ont déclaré qu'ils n'emmèneraient pas leurs filles se faire exciser.

### 2. Grandmother Project<sup>198</sup>

Bien qu'elle ne soit pas opérationnelle au Mali, une approche similaire du dialogue intergénérationnel a été utilisée au Sénégal pour mobiliser les grands-mères en tant qu'agents de changement et faire évoluer les normes sociales. Connu sous le nom de Programme de Développement Holistique des Filles, le Grandmother Project implique les grand-mères dans des



dialogues avec les filles sur des questions liées au mariage d'enfants, aux MGF/E, à la santé reproductive et à d'autres sujets pertinents. Une évaluation réaliste menée par USAID a révélé que 26,3 % des filles du groupe d'intervention étaient excisées, contre 56 % dans le groupe de contrôle. Les filles ont déclaré se sentir plus impliquées dans les prises de décision qui les concernent, et les grands-mères se sont vues comme des éléments de valeur au sein de la communauté et des structures familiales.

Étant donné la forte influence des épouses les plus âgées et des grands-mères paternelles sur la prise de décision concernant les filles et les jeunes femmes au Mali, cette approche est prometteuse pour faire évoluer les normes de genre. Une version de cette approche devrait être utilisée dans le contexte malien.

### **3. UNJP (UNFPA et UNICEF)**

L'UNJP fournit un soutien programmatique direct à 17 pays, qui sont divisés en trois catégories classées en fonction du nombre de femmes et de filles affectées par les MGF/E, et en fonction de la mesure dans laquelle il existe des environnements politiques et législatifs favorables à l'élimination des MGF/E.

Le Mali est un pays de catégorie III, ce qui signifie que la programmation est axée sur la prestation de services et l'engagement communautaire. Dans la phase III (2018-2021), l'UNJP s'est focalisé sur les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le District de Bamako, où se concentrent la prévalence des MGF/E et les groupes ethniques qui pratiquent l'excision. Des dialogues communautaires et des sessions d'éducation sur les MGF/E ainsi que le mariage d'enfants ont été menés auprès de 67 195 adolescents (26 205 garçons et filles scolarisés et 31 867 non scolarisés)<sup>199</sup>. Dans une évaluation de la phase III, l'UNJP a constaté que 60 016 adolescentes ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences en matière de prévention et de soins post-mutilation<sup>200</sup>.

L'UNJP encourage les changements de normes sociales par le biais d'interventions qui permettent aux communautés de réfléchir de manière critique sur les MGF/E et de comprendre les violations des droits des filles et des femmes, tout en explorant les avantages de leur abandon. Dans ces moments de réflexion critique, l'UNJP s'engage auprès des "leaders d'opinion et des modèles" tels que les chefs communautaires et religieux; ces personnes peuvent influencer les changements de normes en prenant des positions publiques et en agissant comme agents de changement<sup>201</sup>.

Les tactiques employées par l'UNJP pour promouvoir des normes sociales et de genre alternatives consistent en des sessions d'éducation, des dialogues communautaires, des délibérations sur les valeurs et une diffusion organisée. L'objectif est de conduire les gens vers une déclaration publique collective d'abandon des MGF/E. En 2020, 317 villages ont fait des déclarations publiques d'abandon de la pratique de MGF/E et ont établi des comités communautaires d'alerte et d'avertissement pour s'assurer que les déclarations étaient bien respectées<sup>202</sup>.

#### **4. Association Malienne pour le Suivi et l'Orientation des Pratiques Traditionnelles (AMSOPT)<sup>203</sup>**

L'AMSOPT est soutenu par l'UNJP et travaille dans 252 villages à Kayes, 80 villages à Koulikoro, 20 villages à Dioila et 15 villages à Bougouni. Son champ d'action se concentre sur les zones où la prévalence des MGF/E est la plus élevée.

L'AMSOPT œuvre dans les communautés pour faire évoluer les normes sociales vers des déclarations d'abandon des MGF/E à l'échelle du village<sup>204</sup>. Le projet forme des pairs éducateurs pour faciliter les discussions sur les MGF/E. Jusqu'à présent, 202 villages ont fait des déclarations d'abandon de MGF/E.

L'AMSOPT aide également les femmes à rejoindre des groupes d'épargne et de crédit afin d'assurer la stabilité économique du foyer.

#### **5. Plan International**

Plan International UK a commencé son action en 1996 et a travaillé depuis lors dans plus de 200 villages de cinq régions du Mali. L'organisation vise à éradiquer les MGF/E. Ses projets mobilisent des agents de changement pour travailler sur les déclarations d'abandon des MGF/E par les communautés<sup>205</sup>.

La réponse de Plan commence par une analyse des causes profondes des MGF/E et des tendances qui y sont liées. Celles-ci comprennent les convictions selon lesquelles les MGF/E sont une exigence religieuse, qu'elles sont nécessaires pour accéder au mariage et que l'abaissement de l'âge de l'excision réduit les conséquences préjudiciables ou non intentionnelles. Une fois les principaux déterminants identifiés, Plan travaille avec les agents de changement qui ont de l'influence dans la communauté. Dans le contexte malien, cela inclut les grands-mères paternelles et les chefs religieux.

Les réponses apportées aux MGF/E sont adaptées au contexte et s'associent aux agents de changement par le biais de divers mécanismes : utilisation des médias, collaboration avec les professionnels de santé et facilitation du dialogue avec la communauté sur les normes sociales et de genre<sup>206</sup>.

#### **6. Tostan**

Tostan met en œuvre un programme d'autonomisation communautaire de trois ans (*CEP – Community Empowerment Program*) pour renforcer les communautés par l'éducation sur les droits de l'homme, la santé publique, l'alphabetisation et la gestion de projet. Le CEP comprend une "diffusion organisée" pour partager les informations des participants au projet au sein de la communauté et en dehors. Les déclarations publiques d'abandon de pratiques néfastes, telles que les MGF/E, le mariage précoce, etc. sont au cœur de l'approche de "diffusion organisée"<sup>207</sup>.

Le programme Tostan a eu des résultats concluants et positifs au Sénégal<sup>208</sup> et en Gambie et a conduit à des déclarations d'abandon des MGF/E dans plus de 8000 communautés<sup>209</sup>.

Cependant, lorsque le CEP a été reproduit au Mali, il a été confronté à certains défis<sup>210</sup>. Les normes de genre fortement patriarcales au Mali et les liens entre l'ethnicité et les MGF/E (qui découlent

des traditions et des croyances sur les exigences religieuses), ont fait que le CEP - qui se concentre sur l'hygiène, la résolution de problèmes, les droits de l'homme et la santé des femmes - n'a pas créé autant de changement dans les croyances et les comportements liés aux MGF/E que prévu. Dans certains cas, les femmes se sont vu interdire la participation par leurs maris, et certains membres masculins de la communauté ont exprimé leur hostilité quant au fait de ne pas être inclus. D'autres ont dominé les discussions une fois inclus, estimant que l'organisation "venait lutter contre la culture traditionnelle".

## **7. Impact des crises et de l'instabilité économique sur les normes de genre et les MGF/E**

Lorsque l'on s'attaque aux normes sociales et de genre, il est important de prendre en compte les environnements de vie des foyers et des communautés, ainsi que les facteurs pouvant influencer ou renforcer les normes de genre patriarcales. Deux de ces facteurs sont les crises et l'instabilité économique, qui contribuent à ancrer davantage les normes de genre patriarcales et les systèmes familiaux traditionnels. En cas de crise économique, le mariage précoce et l'aptitude au mariage deviennent encore plus importants qu'en période de sécurité économique. Cependant, les périodes d'instabilité et de crise créent également des opportunités pour s'attaquer aux normes de genre<sup>211</sup>.

Une évaluation a été menée en 2019 dans le cadre du PNLE<sup>212</sup>. L'étude a recommandé que les interventions axées sur les normes de genre facilitent d'abord les discussions sur la façon dont les communautés répondent à leurs besoins fondamentaux, comme l'accès à l'eau potable et aux services sociaux de base, avant d'engager d'autres dialogues communautaires pour promouvoir des normes de genre plus équitables. Ces discussions initiales servent de points d'entrée car, si les communautés se focalisent sur l'urgence de satisfaire leurs besoins fondamentaux, elles résisteront aux changements transformateurs des normes de genre.

Une analyse de genre réalisée par Care International en avril 2020 recommande d'investir dans des mécanismes visant à renforcer l'autonomisation économique des femmes et des filles, et donc leur résilience. Les groupes d'épargne et de crédit, tels que le modèle des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), peuvent servir de cadres de référence pour développer des compétences de leadership et la confiance nécessaire pour s'engager dans d'autres dialogues critiques autour des normes de genre<sup>213</sup>.

## **Conclusion**

L'accent a été mis sur les normes sociales dans les programmes de MGF/E au Mali, et cela se fait principalement en tenant compte de la dimension du genre. À terme, les interventions visant à réduire l'incidence des MGF/E devraient adopter des approches plus axées sur la transformation de genre qui "examinent, remettent en question et changent activement les normes de genre et les structures de pouvoir nuisibles qui donnent aux garçons et aux hommes des avantages sur les filles et les femmes"<sup>214</sup>. En s'attaquant aux normes de genre profondément ancrées qui pérennisent les MGF/E, les programmes de transformation du genre offrent aux communautés la possibilité de modifier les structures de pouvoir et d'envisager des normes plus équitables, dont notamment l'abandon des MGF/E.

## D : Promouvoir le changement d'attitude par les médias et l'éducation

Au cours des 20 dernières années, les attitudes à l'égard des MGF/E au Mali ont peu évolué. Les convictions, croyances et attitudes qui entourent cette pratique sont fortement ancrées chez ceux qui la soutiennent. Promouvoir le changement d'attitude par le biais de campagnes médiatiques et de mécanismes d'éducation traditionnels crée des ouvertures vers des dialogues plus ouverts et plus critiques sur les MGF/E et, au fil du temps, peut contribuer à faire évoluer les attitudes et les croyances.

### 1. Global Media Campaign to End FGM (GMC)<sup>215</sup>

En 2021, la GMC, en collaboration avec la Banque mondiale, a lancé une campagne médiatique intensive, utilisant des jingles pendant certaines des émissions de télévision et de radio les plus populaires. Au bout de six mois, une société appelée 60 Décibels a été chargée de mener une "étude flash" pour évaluer les changements d'attitudes et de comportements à l'égard des MGF/E en réponse à la campagne. 153 personnes ayant entendu les jingles ont été interrogées. Parmi les personnes interrogées, 86% ne pensaient pas que les MGF/E étaient nécessaires. 12% ont déclaré avoir changé d'avis sur la nécessité de cette pratique au cours de l'année écoulée, et 83% d'entre elles ont déclaré avoir changé d'avis en réponse aux campagnes médiatiques.

Les messages centraux de la campagne médiatique étaient les risques médicaux associés aux MGF/E, les complications majeures de la pratique, les violations des droits humains qui y sont associées et le fait que les MGF/E ne sont pas une exigence religieuse. Ces messages ont été délivrés par des activistes et des chefs religieux. Les messages qui ont eu le plus d'influence sont ceux sur les risques médicaux et les complications de la pratique.

L'UNFPA et la GMC ont développé une stratégie médiatique pour mettre fin aux MGF/E d'ici 2030, en se concentrant sur la Gambie, le Kenya, le Nigéria, la Somalie, l'Éthiopie et le Mali. Les campagnes seront menées par des militants locaux, des chefs religieux et des professionnels de santé. L'un des objectifs de cette stratégie est de toucher 180 millions de personnes en 2022.

### 2. L'Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes (APDF)<sup>216</sup>

L'APDF propose une formation et un renforcement des capacités en matière de MGF/E aux femmes leaders du Mali, notamment aux parlementaires, aux avocates et aux parajuristes. Il vise à promouvoir la compréhension de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'APDF organise des tables rondes avec des leaders éminents, tant politiques que religieux, pour débattre des MGF/E, et diffuse des sketches télévisés pour mieux faire comprendre la violence contre les femmes et les pratiques traditionnelles néfastes. L'APDF publie également un magazine trimestriel appelé Voix de la Femme, qui comprend des articles écrits par un large panel de femmes et activistes sur les MGF/E et les violences basées sur le genre. L'APDF aide les femmes à rejoindre des groupes d'épargne et de crédit afin d'améliorer leur statut socio-économique au sein de leur foyer et de leur communauté. En outre, l'organisation étend ses offres aux exciseuses qui ont abandonné la pratique après les déclarations d'abandon des MGF/E dans leur village.

### **3. Management Sciences for Health (MSH) et Conseils et Appui pour l'Éducation à la Base (CAEB)<sup>217</sup>**

Le programme Family Care International de MSH mobilise les leaders et les communautés de Mopti pour mettre fin aux MGF/E, au mariage d'enfants et aux VSBG. MSH travaille en partenariat avec l'ONG malienne CAEB. MSH et CAEB s'appuient sur l'influence de leaders politiques et religieux auprès de l'opinion publique. Ils recrutent en leur sein des ambassadeurs chargés de faire des déclarations publiques contre les MGF/E et pour la fin des pratiques néfastes, ainsi que de promouvoir les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles.

Les bénévoles de la communauté forment des équipes de protection pour soutenir les survivantes de MGF/E et de VSBG, les aider à accéder à des services de soutien médical, psychosocial et juridique, et veiller à ce que ces services soient fournis de manière sécurisante, respectueuse et confidentielle. Ces équipes de protection interviennent souvent lors des cérémonies de MGF/E.

### **4. Right To Play<sup>218</sup>**

Right To Play utilise des émissions de radio, des annonces publiques et des kits d'apprentissage à domicile pour promouvoir l'enseignement à distance. Cela a été particulièrement important pendant la pandémie de COVID-19 en vue de limiter l'impact des fermetures. Grâce à l'enseignement à distance, les filles peuvent non seulement poursuivre leur éducation, mais elles sont également exposées à des messages sur la protection de l'enfance, le mariage d'enfants et les MGF/E.

Le projet est connu sous le nom de "Jam Suka" et est soutenu par le gouvernement du Canada. Il opère dans le sud du Mali. Depuis 2016, le projet a fourni des kits d'apprentissage à distance à 20 000 enfants et a touché 192 500 enfants par le biais de ses messages diffusés.

### **5. Save the Children Sweden via le Centre Djoliba (ONG locale)<sup>219</sup>**

Le principal partenaire de Save the Children Sweden au Mali est le Centre Djoliba, qui s'emploie à combattre les MGF/E. Save the Children Sweden et le Centre Djoliba travaillent en partenariat depuis 23 ans et, au cours de cette période, l'activisme anti-MGF/E du Centre Djoliba est passé d'une approche axée sur la santé à une approche basée sur les droits. Il s'est également attaché à établir des relations sur le plan national afin de plaider de manière influente en faveur d'une loi contre les MGF/E.

Le Centre Djoliba dispense des formations sur les MGF/E et sensibilise à leurs conséquences en montant des troupes de théâtre, en formant des enseignants dans les écoles secondaires, en formant des leaders communautaires et religieux et en créant des clubs anti-MGF/E. Le Centre Djoliba affirme que son action a contribué à des déclarations d'abandon de MGF/E dans 30 villages.

Le Centre Djoliba coordonne également un réseau d'ONG luttant contre les MGF/E, servant de plateforme de coordination des actions et de développement de messages de plaidoyer communs pour un engagement national.

## **6. Association pour la Promotion des Droits et du Bien-Être de la Famille (APSEF)<sup>220</sup>**

L'APSEF œuvre à la promotion de la santé et des droits des femmes et des filles en s'attaquant aux déséquilibres de pouvoir au sein des foyers et des communautés et en réagissant aux pratiques culturelles néfastes telles que le mariage d'enfants et les MGF/E.

L'APSEF concentre son activité sur les MGF/E dans 18 villages de Ségou et 30 villages de Koulikoro. Chacune de ces zones est caractérisée par une prévalence élevée de MGF/E. L'action de l'organisation se focalise sur l'autonomisation économique des femmes par le biais de groupes d'épargne et de crédit et vise à accroître l'égalité dans le contrôle des ressources au sein du foyer. Les projets favorisent une meilleure compréhension des MGF/E par le biais de mécanismes d'éducation, de messages de plaidoyer visant à réduire la prévalence de la pratique, et de formation de pairs éducateurs chargés de promouvoir les messages clés.

## **7. Sini Sanuman<sup>221</sup>**

*Sini Sanuman* signifie " en bonne santé demain " en bambara, l'une des principales langues parlées au Mali. Sini Sanuman forme des agents de santé communautaires afin de promouvoir une meilleure compréhension des risques et des conséquences associés aux MGF/E. L'éducation sanitaire est dispensée aux groupes influents, notamment les chefs religieux, les groupes de femmes, les groupes de jeunes, les agents de santé et les exciseuses, ainsi qu'aux individus lors de visites individuelles à domicile. Les messages sont également diffusés par le biais d'affiches, de panneaux d'affichage et de programmes de radio et de télévision.

Outre l'éducation sanitaire au niveau local, Sini Sanuman a lancé le Serment contre l'excision, qui, au dernier décompte, comptait 68 000 signatures de dirigeants politiques et religieux, d'organisations partenaires, de chefs de village et d'autres parties prenantes de premier plan. Cet engagement a été présenté à la Commission parlementaire contre les violences faites aux femmes en 2015.

## **8. Programme national de lutte contre la pratique de l'excision (PNLE)**

Grâce au PNLE, tout le personnel du secteur de la santé reçoit une formation sur les MGF/E dans le cadre de leur cursus. On leur apprend à comprendre et à traiter les complications qui découlent de cette pratique<sup>222</sup>.

## **Conclusion**

En favorisant une meilleure compréhension des MGF/E, de leurs risques et conséquences, les programmes qui interagissent avec les médias et les systèmes d'éducation traditionnels peuvent fournir les connaissances de base permettant de changer les attitudes à l'égard des MGF/E. Ces connaissances peuvent renforcer le dialogue et la prise en compte de normes plus équitables entre les sexes (qui sont liées aux déterminants ethniques de la pratique), dans des environnements juridiques et politiques interdisant les MGF/E.



## E : Engager le dialogue avec les chefs religieux

Les chefs religieux détiennent un pouvoir important au Mali et ont contribué à bloquer l'adoption d'une loi contre les MGF/E par le parlement. 70% des femmes et 68% des hommes pensent que les MGF/E sont une exigence religieuse<sup>223</sup>. Il est essentiel de dialoguer avec les chefs religieux au Mali pour déconstruire la croyance selon laquelle les MGF/E sont une exigence de l'Islam et pour permettre l'adoption d'une loi interdisant cette pratique.

### 1. Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur l'élimination des mutilations génitales féminines (UNJP)<sup>224</sup>

L'UNJP et la Global Media Campaign ont organisé une table ronde de haut niveau pour relancer le débat sur la nécessité de mettre fin aux MGF/E au Mali. Plus de 100 participants y ont assisté, dont des dirigeants d'organisations de la société civile, des activistes, des chefs religieux et des représentants des autorités administratives. La table ronde a été suivie de quatre jours de formation pour les activistes, les chefs religieux et les médias, afin d'explorer leurs différents rôles dans l'éradication des MGF/E.

L'UNJP a également subventionné deux chefs religieux maliens afin qu'ils participent à une réunion régionale sur les MGF/E à Lagos, au Nigéria, en 2018. Cette réunion a été l'occasion de partager les expériences de différents pays luttant contre les MGF/E.

### 2. Spotlight Initiative

Le Spotlight Initiative est un partenariat entre l'Union européenne et les Nations Unies en vue d'éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles d'ici 2030<sup>225</sup>.

En 2020, Spotlight a soutenu la création et diffusion de messages télévisés et radiophoniques dénonçant la violence ; ces messages ont été portés par le Président du Haut Conseil Islamique, Cherif Madani Ousmane Haidara et un représentant de la Conférence Épiscopale, le Père Ferdinand Coulibaly<sup>226</sup>. Ces campagnes télévisées et radiophoniques ont été diffusées pendant deux mois, touchant environ 346 680 personnes. Les MGF/E n'étaient pas l'objectif explicite de la campagne, mais étaient incluses dans la rubrique des VBG.

Au Mali, la Spotlight Initiative travaille dans cinq régions où la prévalence des MGF/E est élevée (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et le district de Bamako). Ce travail est axé sur la transformation des normes sociales en s'engageant auprès de plus de 300 chefs religieux. Spotlight se focalise également sur l'accessibilité des services pour les survivantes de MGF/E, la disponibilité et la fiabilité des données sur les MGF/E, et l'amélioration du cadre juridique en vue d'interdire la pratique.

### 3. The Girl Generation<sup>227</sup>

The Girl Generation a été active au Mali de 2014 à 2019. En 2017, une réunion a été animée avec des chefs religieux et des ONG locales pour discuter des MGF/E et partager des exemples d'actions qui y répondent. L'ancienne directrice du PNLE, Mme Joséphine Keïta, souligna les effets néfastes des MGF/E et les complications liées à cette pratique. Les chefs religieux maliens s'étaient

engagés à organiser un débat politique et à collaborer avec l'IMAMA (l'association des imams) pour parler des MGF/E dans les prières du vendredi, comme cela a été fait dans le passé pour le VIH.

#### **4. The Africa-Led Movement to End FGM/C<sup>228</sup>**

Ce « mouvement panafricain d'éradication des MGF/E » est mis en œuvre par un consortium dirigé par Options UK et comprend Amref Health Africa, ActionAid, Orchid Project, Africa Coordination Centre for Abandonment of Female Genital Mutilation/Cutting et l'Université de Portsmouth. Le programme se déroulera de 2020 à 2025. Il est initialement mis en œuvre au Kenya, et il est prévu de l'étendre à cinq autres pays, dont le Mali, d'ici 2025. La validation du concept et les preuves de son impact influenceront l'extension du programme à d'autres pays.


Le programme utilise diverses stratégies pour aborder les normes sociales liées aux MGF/E, à savoir :

- Fournir aux agents du changement, qui regroupent des filles, des femmes, des enseignants et des professionnels de la santé, les moyens de soutenir les changements de normes sociales aux niveaux individuel et communautaire ;
- Fournir de petites subventions en vue de renforcer les capacités des organisations de terrain dirigées par des jeunes soutenant les droits des filles et des femmes, ainsi que d'intensifier les initiatives visant à mettre fin aux MGF/E ;
- Intégrer les interventions en matière de MGF/E dans les programmes de développement existants et se concentrer sur la formation des professionnels de la santé ;
- Utiliser des campagnes médiatiques stratégiques pour diffuser des messages visant à mettre fin aux MGF/E ; et
- Plaider au niveau mondial pour obtenir des engagements et des ressources supplémentaires et amplifier le mouvement.

#### **Conclusion**

La conviction que les MGF/E sont une exigence religieuse est profondément ancrée dans l'esprit de nombreux hommes et femmes maliens. Sans l'engagement des chefs religieux, il ne sera pas possible de changer cette croyance et de dissocier les MGF/E de la religion.



A young woman with dark skin and braided hair stands in a rural setting. She is wearing a white short-sleeved shirt and a long, patterned skirt with red, yellow, and black designs. She is looking towards the camera with a serious expression. In the foreground, there is a large pile of red chili peppers. The background shows a thatched roof and a pile of rocks or debris.

**Partie 3 :**  
**Étapes suivantes**

# Étapes suivantes

Comme indiqué ci-dessus, il y a cinq défis majeurs que le plaidoyer et les réponses programmatiques au Mali doivent relever. Bien qu'un certain nombre d'organisations travaillent à réduire la prévalence de la pratique et, à terme, à la voir éradiquée suite au développement des réponses apportées envers les MGF/E au Mali, les aspects suivants doivent être abordés pour atteindre efficacement ces objectifs :

- **Adopter** une législation interdisant les MGF/E ;
- **Approfondir** la compréhension des déterminants ethniques de la pratique ;
- **Intégrer** des approches transformatrices de genre dans la programmation des normes sociales afin de travailler à des dialogues critiques sur les normes de genre patriarcales qui perpétuent les MGF/E;
- **Modifier** les croyances et les attitudes profondément ancrées envers les MGF/E ; et
- **S'engager** de manière significative et transformatrice avec les chefs religieux pour déconstruire la croyance selon laquelle les MGF/E sont une exigence religieuse.

## Recommandations

Au vu de nos conclusions, nous recommandons :

- Au sein des programmes, considérer de manière critique les déterminants ethniques des MGF/E au Mali, afin de mieux comprendre les variations de la pratique et ainsi de faciliter des dialogues communautaires significatifs ;
- Intégrer des approches transformatrices de genre dans la programmation des normes sociales ;
- Que les partenaires internationaux reconnaissent le rôle vital des organisations et des militants locaux et les incluent de manière significative dans la programmation, en leur donnant voix au chapitre dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des pratiques répondant à la question des MGF/E au Mali ;
- Mener des études supplémentaires pour comprendre les déterminants à l'origine de l'évolution observée vers un âge plus précoce de l'excision (chez les filles de moins de cinq ans), comme le montrent les données recueillies au cours des vingt dernières années ;
- Mener des travaux supplémentaires exploratoires des déterminants ethniques sous-jacents des MGF/E au Mali ;
- Considérer dans la recherche l'impact des migrations internes et des déplacements de population sur la prévalence des MGF/E dans le pays ;



- Quantifier l'ampleur des MGF/E transfrontalières et leur impact sur la pratique dans l'ensemble de la région ;
- Évaluer les réponses de la programmation pour découvrir celles qui sont les plus efficaces.

## Appel à l'action

### Gouvernement du Mali

Nous appelons le gouvernement du Mali à :

- **Promulguer** une législation interdisant la pratique des MGF/E conformément aux obligations imposées au gouvernement par sa ratification de la CEDAW et du Protocole de Maputo ; et
- **Concevoir et mettre en œuvre** une campagne de sensibilisation nationale sur l'abandon des MGF/E, en donnant la priorité aux régions où la prévalence est la plus élevée.

### Parties prenantes

Nous appelons les parties prenantes, y compris les organismes gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et autres au Mali, à :

- **Travailler avec** les chefs religieux du Mali pour dissocier les MGF/E de la religion ;
- **Veiller** à ce que les interventions visant le mariage d'enfants et les MGF/E soient coordonnées et s'attaquent aux causes sous-jacentes de ces deux pratiques ;
- **Intégrer** les interventions de lutte contre les MGF/E dans les programmes éducatifs, de santé, de lutte contre les violences basées sur le genre et dans les programmes de développement au sens large, afin de sortir de la logique du cloisonnement ;
- **Organiser** des ateliers de partage des connaissances permettant de diffuser les méthodes ou concepts qui fonctionnent et de développer une base plus solide de compréhension des MGF/E au Mali.

### Donateurs

Nous demandons aux donateurs de privilégier les programmes qui s'engagent activement auprès des chefs religieux, qui intègrent des approches transformatrices de genre et qui cherchent à faire évoluer les normes sociales.

### CEDEAO, Union africaine et Nations unies.

- Nous appelons à la poursuite des efforts diplomatiques entre la CEDEAO, l'Union africaine et les Nations Unies pour introduire une législation interdisant la pratique des MGF/E conformément à l'Appel à l'action de Ouagadougou sur l'élimination des mutilations génitales féminines.

- Nous demandons instamment à la Cour de justice de la CEDEAO d'examiner la plainte contre le gouvernement du Mali déposée par EqualityNow et ses partenaires, de statuer sur les allégations selon lesquelles le gouvernement a manqué à son devoir de protection envers les femmes et les filles maliennes et sur le fait que ce manquement représente une violation grave et systémique des droits humains.



# Références

1. EDS 2018, p.352.
2. EDS 2012–13, p.296.
3. - EDS 1995–96, p.185.  
- EDS 2018, p.352.
4. EDS 2018, p.352.
5. EDS 2018, p.352.
6. EDS 2018, p.354.
7. Calculés par 28 Too Many à partir des données de l'EDS :  
<https://www.idhsdata.org/idhs/citation.shtml#ml>.
8. - EDS 2001, p.223.  
- EDS 2006, p.287.  
- EDS 2012–13, p.295.  
- EDS 2018, p.352.
9. Alissa Koski et Jody Heymann (2017) 'Thirty-year trends in the prevalence and severity of female genital mutilation: a comparison of 22 countries', *BMJ Global Health* 2017, (2). Disponible en anglais sur <https://gh.bmj.com/content/2/4/bmjgh-2017-000467.info>.
10. EDS 2018, p.356.
11. Project Ploughshares (2018) *Mali (2012 – first combat deaths)*. Disponible en anglais sur : [https://ploughshares.ca/pl\\_armedconflict/mali-2012-first-combat-deaths/](https://ploughshares.ca/pl_armedconflict/mali-2012-first-combat-deaths/).
12. 28 Too Many (2014; 2020) *Country Profile: FGM in Mali* (2nd ed.). Disponible en anglais sur : [https://www.28toomany.org/static/media/uploads/Country%20Research%20and%20Resources/Mali/mali\\_country\\_profile\\_v2\\_\(december\\_2020\).pdf](https://www.28toomany.org/static/media/uploads/Country%20Research%20and%20Resources/Mali/mali_country_profile_v2_(december_2020).pdf).
13. Grégory Chauzal et Thibault van Damme (2015) *The Roots of Mali's Crisis: Moving beyond the 2012 crisis*. Clingendael CRU Report. Disponible en anglais sur : [https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/The\\_roots\\_of\\_Malis\\_conflict.pdf](https://www.clingendael.org/sites/default/files/pdfs/The_roots_of_Malis_conflict.pdf).
14. Project Ploughshares (2018), *op. cit.*
15. Isaac Magubi (2020) 'Mali: A revolt that led to a coup d'état', *DW News*, 19 août. Disponible en anglais sur <https://p.dw.com/p/3hC0I>.
16. DW News (2020) *Mali president resigns after military mutiny, dissolves parliament*, 19 août. Disponible en anglais sur <https://p.dw.com/p/3h82L>.
17. *Ibid.*
18. *Ibid.*
19. Nellie Peyton (2020) 'Mali's former coup chief takes power after military arrests president', *Reuters*, 25 Mai. Disponible en anglais sur : <https://www.reuters.com/world/africa/west-african-officials-head-mali-after-attempted-coup-2021-05-25/>.
20. Reuters (2022) *West African bloc imposes economic sanctions on Mali over election delay*, 10 janvier. Disponible en anglais sur : <https://www.reuters.com/world/africa/west-african-bloc-imposes-economic-sanctions-mali-over-election-delay-2022-01-09/>.

21. Christian Akorlie et Tiemoko Diallo (2022) 'West African nations sever links with Mali over election delay', *Reuters*, 11 janvier. Disponible en anglais sur <https://www.reuters.com/world/africa/mali-eyes-elections-four-years-west-african-bloc-mulls-sanctions-2022-01-09/>.
22. Reuters (2022) *EU will fall in line with ECOWAS sanctions on Mali, Borrell says*, 13 janvier. Disponible en anglais sur <https://www.reuters.com/world/europe/eu-will-fall-line-with-ecowas-sanctions-mali-borrell-says-2022-01-13/>.
23. International Rescue Committee (2022) *Press Release: New sanctions risk plunging the people of Mali further into a humanitarian crisis, warn 13 NGOs*, 19 janvier. Available at <https://www.rescue.org/press-release/new-sanctions-risk-plunging-people-mali-further-humanitarian-crisis-warn-13-ngos>.
24. *Constitution de la République du Mali* (1992) [https://www.un.int/mali/sites/www.un.int/files/Mali/decret\\_ndeg\\_92-0731\\_p-ctsp\\_portant\\_promulgation\\_de\\_la\\_constitution.pdf](https://www.un.int/mali/sites/www.un.int/files/Mali/decret_ndeg_92-0731_p-ctsp_portant_promulgation_de_la_constitution.pdf).
25. Reporters Sans Frontières (2022) *Mali*. Disponible sur <https://rsf.org/fr/pays/mali>.
26. *Ibid.*
27. The United Nations Democracy Fund (2021) *Post Project Evaluations for the United Nations Democracy Fund: Evaluation Report*, p.15. Disponible en anglais sur : [https://www.un.org/democracyfund/sites/www.un.org.democracyfund/files/mali-udf-16-696-mli-final-evaluation-report\\_er\\_0.pdf](https://www.un.org/democracyfund/sites/www.un.org.democracyfund/files/mali-udf-16-696-mli-final-evaluation-report_er_0.pdf).
28. Reporters Sans Frontières (2022), *op. cit.*
29. EDS 2018, pp.57–58.
30. *Ibid.*
31. *Ibid.*
32. *Ibid.*, p.xxxv.
33. *Ibid.*, p.28.
34. *Ibid.*, pp.59–60.
35. *Constitution de la République du Mali* (1992), *op. cit.*
36. UNFPA (2018), *Analyse des cadres juridiques relatifs aux Mutilations Génitales Féminines (MGF) de Pays Sélectionnés d'Afrique de l'Ouest*, p.37. Disponible sur : [https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/FR-UNFPA-ANALYSIS-ON-FGM-WEB%20%282%29\\_0.pdf](https://wcaro.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/FR-UNFPA-ANALYSIS-ON-FGM-WEB%20%282%29_0.pdf).
37. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (2019) *Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes : Enquête menée sur le Mali en application de l'article 8 du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, 24 décembre, p.1. Disponible sur [https://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CEDAW%2f%20C%2fIR%2fMLI%2f1&Lang=en](https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CEDAW%2f%20C%2fIR%2fMLI%2f1&Lang=en).
38. *Ibid.*
39. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des Violences sexuelles commises en période de conflit (2021) *Mali*. Disponible sur : <https://www.un.org/sexualviolenceinconflict/fr/pays/mali/>.
40. Projet de texte daté de janvier 2017 fourni à 28 Too Many à des fins de recherche.
41. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des Violences sexuelles commises en période de conflit (2021), *op. cit.*

42. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (2019) *op. cit.*, p.13.
43. *Ibid.*, p.18.
44. *Ibid.*, p.20.
45. Nita Bhalla (2021) 'Mali's failure to ban FGM challenged in West Africa's top court', *Thomson Reuters Foundation News*, 12 avril. Disponible en anglais sur : <https://news.trust.org/item/20210412105551-546sc>.
46. *Ibid.*
47. EqualityNow (2021a) *Africa*. Disponible sur [https://www.equalitynow.org/africa/#h2\\_4](https://www.equalitynow.org/africa/#h2_4).
48. The Girl Generation (2016) *Mali*. Disponible en anglais sur : <https://www.thegirlgeneration.org/regions/mali>.
49. Josephine Wouango and Susan L. Ostermann (2020) *When and how the law is effective in reducing the practice of FGM/C: A cross-border study in Burkina Faso and Mali*. Population Council Knowledge Commons, Social and Behavioral Science Research. Disponible en anglais sur : [https://knowledgecommons.popcouncil.org/cgi/viewcontent.cgi?article=2152&context=departments\\_sbsr-rh](https://knowledgecommons.popcouncil.org/cgi/viewcontent.cgi?article=2152&context=departments_sbsr-rh).
50. Country Meters (2022) *Mali*. Disponible en anglais sur : <https://countrymeters.info/en/Mali> (consulté le 19 janvier 2022).
51. The World Factbook (2022) *Mali*, 22 février. Disponible en anglais sur : <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/mali/#people-and-society>.
52. *Ibid.*
53. UNDP (2020a) *Human Development Reports (HDR 2020)*. Disponible en anglais sur : <http://hdr.undp.org/en/content/latest-human-development-index-ranking>.
54. Equal Measures 2030 (2019), *Tirer parti du pouvoir des données pour l'égalité de genre : Présentation de l'Indice du genre dans les ODD 2019 d'EM2030*. Disponible sur <https://www.equalmeasures2030.org/2019-sdg-gender-index-report/>.
55. UNDP (2020b) *Human Development Reports: Mali*. Disponible en anglais sur : <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/MLI>.
56. *Ibid.*
57. *Ibid.*
58. Country Meters (2022), *op. cit.*
59. - EDS 2001, p.223.  
- EDS 2018, p.352.
60. UNDP (2020a), *op. cit.*
61. *Ibid.*
62. *Ibid.*
63. Equal Measures 2030 (2019), *op. cit.*
64. EDS 2018, p.352.
65. EDS 1995–96, p.185.
66. - EDS 1995–96, p.185.  
- EDS 2001, p.223.  
- EDS 2006, p.287.  
- MICS 2010, p.8.

- MICS 2015, p.261.
- EDS 2018, p.352.
- 67. EDS 2018, p.352.
- 68. EDS 2018, p.352.
- 69. - EDS 1995–96, p.186.
- EDS 2006, p.287.
- EDS 2018, p.352.
- 70. - EDS 1995/1996, p.186.
- EDS 2006, p.287.
- EDS 2018, p.352.
- 71. UNFPA-UNICEF (2020) *FGM Elimination and COVID-19: Sustaining the Momentum – Country Case Studies. Annual Report 2020*, p.60. Disponible en anglais sur : <https://www.unicef.org/media/107636/file/FGM%20case%20studies%202020.pdf>.
- 72. EDS 2012–13, p.295.
- 73. EDS 2018, p.352.
- 74. EDS 2018, p.352.
- 75. - EDS 2001, p.223.
- EDS 2006, p.287.
- EDS 2012–13, p.295.
- EDS 2018, p.352.
- 76. Alissa Koski et Jody Heymann (2017), *op. cit.*
- 77. EDS 2018, p.354.
- 78. EDS 2018, p.352.
- 79. Calculé par 28 Too Many à partir des données de l'EDS.
- 80. Calculé par 28 Too Many à partir des données de l'EDS.
- 81. EDS 2018, p.354.
- 82. EDS 1995–96, p.186.
- 83. EDS2018, p.352.
- 84. EDS 2018, p.79.
- 85. EDS 1995–96, p.3.
- 86. UNESCO (2021) 'Mali: Gender equality is an investment for the future', *UNESCO International Institute for Educational Planning*, 3 March. Disponible en anglais sur : <http://www.iiep.unesco.org/en/mali-gender-equality-investment-future-13688>.
- 87. EDS 2018, p.368.
- 88. EDS 2018, p.374.
- 89. Calculé par 28 Too Many à partir des données de l'EDS.
- 90. Calculé par 28 Too Many à partir des données de l'EDS.
- 91. EDS 2006, p.295.
- 92. Calculé par 28 Too Many à partir des données de l'EDS.
- 93. EDS 2018, p 356.
- 94. - EDS 1995–96, p.196.
- EDS 2001, pp.239 & 242.

- EDS 2006, p.304.
- EDS 2012–13, p.304.
- EDS 2018, p.356.
- 95. EDS 2006, pp.297–298 & 302.
- 96. EDS 2012–13, p.303.
- 97. EDS 2018, p.356.
- 98. - EDS 2006, pp.297–298 & 302.
- EDS 2012–13, p.303.
- EDS 2018, p.356.
- 99. Nafissatou J. Diop, Fatoumata Traore, Habibatou Diallo, Ousmane Traore, Aissa Haidara Toure, Youssef Diallo, Madina Sangare, Fatoumata Tandia, and Keita Attaher Toure (2007) *Study of the effectiveness of training Malian social and health agents in female genital cutting issues and in educating their clients. Final Report*. Bamako: Division of Family and Community Health, Population Council, Association for the Support and Development of Population Activities, Republic of Mali.
- 100. *Ibid.*
- 101. *Ibid.*
- 102. *Ibid.*
- 103. EDS 2006, p.297.
- 104. EDS 2006, p.297.
- 105. EDS 2018, p.352.
- 106. Calculé par 28 Too Many à partir des données de l'EDS.
- 107. Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations unies (non daté) [site web]. Disponible sur : <https://sdgs.un.org/>.
- 108. Equal Measures 2030 (2019), *op. cit.*
- 109. *Ibid.*
- 110. ***Une moyenne qui inclut les données disponibles de 12 des 15 États de la CEDEAO : Ghana, Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Sierra Leone, Libéria, Nigéria, Mauritanie, Mali et Niger.***
- 111. Equal Measures 2030 (2019), *op. cit.*
- 112. Jeffrey D. Sachs, Christian Kroll, Guillaume Lafortune, Grayson Fuller and Finn Woelmt (2021). *Sustainable Development Report 2021: The Decade of Action for the Sustainable Development Goals*. DOI 10.1017/97. Disponible en anglais sur : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2020/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2020.pdf>.
- 113. *Ibid.*
- 114. *Ibid.*
- 115. The Lancet (2021), 'COVID-19 hindering progress against female genital mutilation', *Public Health*, 6(3), p.136. DOI [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(21\)00030-X](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(21)00030-X).
- 116. Plan International (2020a) *Girls In Somalia Subjected To Door-To-Door FGM*, 18 May. Disponible sur : <https://plan-international.org/news/2020-05-18-girls-somalia-subjected-door-door-fgm>.
- 117. Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations unies (non daté) *Objectif 5 : Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*. Disponible sur : <https://sdgs.un.org/fr/goals/goal5>.
- 118. *Ibid.*

119. Département des Affaires Économiques et Sociales des NU (2021) *SDG Indicators Database*. Disponible en anglais sur : <https://unstats.un.org/sdgs/unsdg> (consulté le 20 décembre 2021).
120. EDS 2018, p.352.
121. Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations unies (2021), *op. cit.*
122. Jeffrey D. Sachs *et al.* (2021), *op. cit.*
123. Département des Affaires Économiques et sociales des Nations unies (non daté) *Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge*. Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>.
124. Organisation mondiale de la santé citée par La Banque mondiale (2013) [site web]. Disponible sur <https://www.worldbank.org/>.
125. Département des Affaires Économiques et sociales des Nations unies (2021), *op. cit.*
126. *Ibid.*
- 127 - Organisation mondiale de la santé citée par La Banque mondiale (2013), *op. cit.*  
- Département des Affaires Économiques et sociales des Nations unies (2021), *op. cit.*
128. Voir aussi la page 68 du rapport de 28 Too Many (2014; 2020) *Country Profile: FGM in Mali* (2nd ed.). Disponible en anglais sur : <http://www.28toomany.org/Mali/>.
129. Département des Affaires Économiques et sociales des Nations unies (non daté) *Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*. Disponible sur : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education>.
130. Jeffrey D. Sachs *et al.* (2021), *op. cit.*
131. Plan International (2020b) *Adolescent Girls in Crisis: Voices from the Sahel*. Disponible en anglais sur : <https://plan-international.org/publications/adolescent-girls-crisis-sahel>.
132. Heidi Jones, Nafissatou Diop, Ian Askew, and Inoussa Kaborét (1999) 'Female Genital Cutting Practices in Burkina Faso and Mali and Their Negative Health Outcomes', *Studies in Family Planning*, 30(3), pp.219–230. Disponible en anglais sur : <https://www.popcouncil.org/uploads/pdfs/councilarticles/sfp/SFP303Jones.pdf>.
133. République du Mali (2011) *LOI N°2011 – 087 du 30 Décembre 2011 Portant Code des Personnes et de la Famille*. Disponible sur : [https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p\\_lang=en&p\\_isn=96981&p\\_country=MLI&p\\_count=19](https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=en&p_isn=96981&p_country=MLI&p_count=19).
134. *Ibid.*
135. Population Council (2020) *Recherche formative exhaustive sur les croyances, les pratiques et les comportements en matière de santé au Mali, Breakthrough RESEARCH*. Rapport final de Breakthrough Research. Washington, DC: Population Council. Disponible sur : [https://knowledgecommons.popcouncil.org/cgi/viewcontent.cgi?article=2458&context=departments\\_sbsr-rh](https://knowledgecommons.popcouncil.org/cgi/viewcontent.cgi?article=2458&context=departments_sbsr-rh).
136. Shantelle Spencer with CARE Mali (2020) *CARE Rapid Gender Analysis: Mopti – Mali*. Disponible en anglais sur <https://www.careevaluations.org/wp-content/uploads/Mali-RGA-April-2020-Final-draft-clean.pdf>.
137. *Ibid.*
138. *Ibid.*, p.15.
139. EDS 2018, p.86.
140. République du Mali (2011), *op. cit.*
141. *Ibid.*
142. *Ibid.*



143. Girls Not Brides (2002–2022) *FGM/C and Child Marriage*. Disponible en anglais sur : <https://www.girlsnotbrides.org/learning-resources/child-marriage-and-health/fgmc-and-child-marriage/>.
144. UNICEF Data and Analytics (2021) *Understanding the Relationship between Child Marriage and Female Genital Mutilation: A statistical overview of their co-occurrence and risk factors*. Disponible en anglais sur : <https://data.unicef.org/resources/understanding-the-relationship-between-child-marriage-and-fgm/>.
145. *Ibid.*
146. *Ibid.*
147. *Ibid.*
148. USAID (2015) *Qualitative Study: Agriculture and Nutrition in Mali through a Gender Lens. Literature Review – 2015*. Disponible en anglais sur : <https://www.spring-nutrition.org/publications/reports/agriculture-and-nutrition-mali-through-gender-lens>.
149. Shelley Lees, Nambusi Kyegombe, Ampa Diatta, Amanda Zogrone, Shalini Roy and Melissa Hidrobo (2020) 'Intimate Partner Relationships and Gender Norms in Mali: The Scope of Cash Transfers Targeted to Men to Reduce Intimate Partner Violence', *Violence Against Women*, 27(3–4), pp.447–469. Disponible en anglais sur : <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/1077801219897853>.
150. Shelley Lees *et al.* (2020), *op. cit.*
151. Plan International (2020b), *op. cit.*
152. The Borgen Project (undated) *Improvements for Girls' Education in Mali*. Disponible en anglais sur : <https://borgenproject.org/improvements-for-girls-education-in-mali/>.
153. Zoë Gorman and Grégory Chauzal (2019) "'Hand In Hand": A Study of Insecurity and Gender in Mali', *SIPRI Insights on Peace and Security*, 2019(6). Disponible en anglais sur : [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/sipriinsight1912\\_6.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/sipriinsight1912_6.pdf).
154. Shantelle Spencer with CARE Mali (2020), *op. cit.*
155. Zoë Gorman and Grégory Chauzal (2019), *op. cit.*
156. *Ibid.*
157. *Ibid.*
158. UNICEF (2020) *Gender Transformative Approaches for the Elimination of Female Genital Mutilation*. Disponible en anglais sur : <https://www.unicef.org/documents/gender-transformative-approaches-elimination-female-genital-mutilation>.
159. Orchid Project (2021) *A Gender-Transformative Approach to Ending Female Genital Cutting: Changing harmful gender and power imbalances. Policy discussion paper*, p.4. Disponible en anglais sur <https://www.orchidproject.org/wp-content/uploads/2021/10/Gender-Transformative-Approach-to-Female-Genital-Cutting-Full-Report.pdf>.
160. UNICEF (2020), *op. cit.*, p.7.
161. *Ibid.*
162. *Ibid.*, p.9.
163. Shantelle Spencer with CARE Mali (2020), *op. cit.*
164. Poricho (2006) *Excision in the Church Districts of Bamako, Bougouni, and Mana. Perceptions, Attitudes and Practices*.
165. Population Reference Bureau (2010) *The Grandmother Project's New Approach to Ending Female Genital Mutilation*, 19 février. Disponible en anglais sur : <https://www.prb.org/resources/the-grandmother-projects-new-approach-to-ending-female-genital-mutilation/>.

166. UNDP (2020b) *op. cit.*
167. Institut de statistique de l'UNESCO (2022) *Mali*. Disponible sur : <http://uis.unesco.org/fr/country/ml>.
168. Shantelle Spencer with CARE Mali (2020), *op. cit.*
169. *Ibid.*
170. Sandrine Mesplé-Somps (2017) 'Female genital mutilation and migration in Mali. Do return migrants transfer social norms?' in Els Leye & Gily Coene (eds.) (2017) *Researching Female Genital Mutilation/Cutting: Proceedings of the 2<sup>nd</sup> International Academic Seminar of MAP-FGM Project*, pp.65–68. Brussels University Press. Disponible en anglais sur : [https://mapfgm.eu/wp-content/uploads/2018/01/9789057187070\\_lowres.pdf](https://mapfgm.eu/wp-content/uploads/2018/01/9789057187070_lowres.pdf).
171. EDS 2018, p.356.
172. Calculé par 28 Too Many à partir des données de l'EDS.
173. - EDS 2006, p.287.  
- EDS 2018, p.352.
174. EDS 2018, p.355.
175. EqualityNow (2021b) *Sierra Leone Urged To Ban FGM Following Death Of 21-Year-Old Woman*, 24 décembre. Disponible sur : [https://www.equalitynow.org/news\\_and\\_insights/sierra-leone-urged-to-ban-fgm-following-death-of-21-year-old-woman/](https://www.equalitynow.org/news_and_insights/sierra-leone-urged-to-ban-fgm-following-death-of-21-year-old-woman/).
176. African Union (2019) *The African Union Launches a Continental Initiative to End Female Genital Mutilation and Save 50 million Girls at Risk*, 11 février. Disponible en anglais sur : <https://au.int/en/pressreleases/20190211/african-union-launches-continental-initiative-end-female-genital-mutilation>.
177. UNJP (2019) *Accélérer le changement : Rapport Annuel 2018*. Disponible sur : [https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/2018\\_FGM\\_Annual\\_Report\\_-\\_Final\\_Version\\_August\\_16.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/2018_FGM_Annual_Report_-_Final_Version_August_16.pdf).
178. Egypt Today (2018) *Cairo releases Call to Action on FGM, Child Marriage*, 29 juin. Disponible en anglais sur : <https://www.egypttoday.com/Article/1/71865/Cairo-releases-Call-to-Action-on-FGM-Child-Marriage>.
179. Human Rights Council (2021) *Joint Statement on Accelerating Change on the Elimination of Female Genital Mutilation for the high-level panel on FGM, 23 June 2021. 47<sup>th</sup> Session of the Human Rights Council. Australian Government, Department of Foreign Affairs and Trade*. Available at <https://www.dfat.gov.au/international-relations/international-organisations/un/statements/47th-session-human-rights-council/joint-statement-accelerating-change-elimination-female-genital-mutilation-high-level-panel-fgm-23-june-2021>.
180. UNFPA and UNICEF Evaluation Offices (2021) *Joint Evaluation of the UNFPA-UNICEF Joint Programme on the Elimination of Female Genital Mutilation: Accelerating Change Phase III (2018–2021)*. Disponible en anglais sur : [https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/FGM3eval\\_report\\_final.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/admin-resource/FGM3eval_report_final.pdf).
181. UNFPA-UNICEF (2020) *op. cit.*, p.57.
182. US Department of State, Office of the Senior Coordinator for International Women's Issues (2001) *Mali: Report on Female Genital Mutilation (FGM) or Female Genital Cutting (FGC)*, 1er juin. Disponible sur <https://2001-2009.state.gov/g/wi/rls/rep/crfgm/10105.htm>.
183. **EqualityNow: <http://www.healthpolicyplus.com/impacts.cfm?get=304>.**
184. **Tagne : <http://www.healthpolicyplus.com/pubs.cfm?get=10241>.**
185. UNJP (2019), *op. cit.*

186. UNJP (2017) *Comment transformer une norme sociale : Réflexions sur la Phase II du Programme conjoint FNUAP-UNICEF sur les mutilations génitales féminines*, p.24. Disponible sur : [https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/How\\_to\\_Transform\\_a\\_Social\\_Norm\\_-\\_French.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/How_to_Transform_a_Social_Norm_-_French.pdf).
187. UNFPA and UNICEF Evaluation Offices (2021), *op. cit.*
188. EDS 2018, p.352.
189. - UNFPA and UNICEF Evaluation Offices (2021), *op. cit.*  
- EDS 2018, p.352.
190. **Spotlight Initiative, site internet : [www.spotlightinitiative.org](http://www.spotlightinitiative.org).**
191. **Association Malienne pour le Suivi et l’Orientation des Pratiques Traditionnelles (AMSOPT), site internet : <http://alliancedroitsetsante.equipop.org/amsopt/>.**
192. **Association pour la Promotion des Droits et du Bien Être de la Famille (APSEF), site internet : <https://apsef-mali-73.webself.net/nos-actions>.**
193. Orchid Project (2021), *op. cit.*
194. *Ibid.*
195. UNFPA and UNICEF Evaluation Offices (2021), *op. cit.*
196. *Ibid.*
197. Population Reference Bureau (2013) *Ending Female Genital Mutilation/Cutting: Lessons From A Decade Of Progress*, p.12. Available at <https://fecong.org/pdf/crianca/progress-ending-fgm.pdf>.
198. UNFPA-UNICEF (2020) *op. cit.*, p.79.  
**The Grandmother Project, site internet: <https://grandmotherproject.org/>.**
199. UNICEF (2020), *op. cit.*
200. UNFPA and UNICEF Evaluation Offices (2021), *op. cit.*
201. UNJP (2019), *op. cit.*
202. UNFPA-UNICEF (2020), *op. cit.*
203. **Association Malienne pour le Suivi et l’Orientation des Pratiques Traditionnelles (AMSOPT), site internet : <http://alliancedroitsetsante.equipop.org/amsopt/>.**
204. UN Women (2018) *Ending harmful traditional practices in Mali*, 5 février. ReliefWeb. Disponible en anglais sur : <https://reliefweb.int/report/mali/ending-harmful-traditional-practices-mali>.
205. Plan International UK (non daté) *Mali Home*. Disponible en anglais sur : <https://plan-international.org/case-studies/ending-fgm-mali-fight-hard-noble>.
206. *Ibid.*
207. Population Reference Bureau (2013), *op. cit.*, p.10.
208. *Ibid.*, pp.12,16–18.
209. **Tostan, site internet: <https://tostan.org/areas-of-impact/cross-cutting-gender-social-norms/female-genital-cutting/>.**
210. Rigmor C. Berg, et Eva M. Denison (2013) ‘A realist synthesis of controlled studies to determine the effectiveness of interventions to prevent genital cutting of girls’, *Paediatrics and International Child Health*, 33(4), pp.322–333. Disponible en anglaise sur : <https://doi.org/10.1179/2046905513Y.0000000086>.
211. Zoë Gorman (2020) ‘Women in Mali: Key influencers in turning the tide’, *Aspenia Online*, 28 janvier. Disponible en anglais sur : <https://aspensiaonline.it/women-in-mali-key-influencers-in-turning-the-tide/>.

212. UNFPA and UNICEF Evaluation Offices (2021), *op. cit.*, p.59.
213. Shantelle Spencer with CARE Mali (2020), *op. cit.*, p.7.
214. Orchid Project (2021), *op. cit.*, p.4.
215. **Global Media Campaign to End FGM**, site internet: <https://globalmediacampaign.org/gmcs-holistic-data-driven-approach-to-evaluating-our-impact-on-saving-girls-from-fgm/>.
216. **Association pour le Progrès et la Défense des Droits des Femmes**, site internet : <https://apdfml.org/>.
217. Rights and Realities (2018) *In Mali, Community Volunteers Strive to Stem the Practice of Female Genital Mutilation*. MSH. Disponible en anglais sur : <https://mshhealthimpact.medium.com/in-mali-community-volunteers-strive-to-stem-the-practice-of-female-genital-mutilation-9b8c78b227ab>.
218. **Right To Play**, site internet: <https://www.righttoplayusa.org/en/news/rising-up-against-the-mistreatment-of-girls/>.
219. Amé Davide (2005) *Female Genital Mutilation (FGM): Save the Children Activities in West Africa and at the Global Level*. Save the Children. Disponible sur : [https://www.savethechildren.es/sites/default/files/imce/docs/mutilacion\\_genital\\_femenina.pdf](https://www.savethechildren.es/sites/default/files/imce/docs/mutilacion_genital_femenina.pdf).
220. **Association pour la Promotion des Droits et du Bien Être de la Famille (APSEF)**, site internet : <https://apsef-mali-73.webself.net/nos-actions>.
221. **Sini Sanuman**, site internet: <http://www.sinisanuman.info/en/about-sexual-violence-and-fgm-in-mali/>.
222. **Programme National de Lutte contre l'Excision**, site internet : <https://mpfef.gouv.ml//index.php/programme-national-de-lutte-contre-la-pratique-de-lexcision-www-pnle-org/>.
223. EDS 2018, p.355.
224. UNFPA and UNICEF Evaluation Offices (2021), *op. cit.*, pp.28 & 67.
225. **Spotlight Initiative**, site internet: [www.spotlightinitiative.org](http://www.spotlightinitiative.org).
226. Spotlight Initiative (2020) *In Mali, religious leaders unite to support the rights of women and girls*, 16 décembre. Disponible en anglais sur : <https://spotlightinitiative.org/es/node/44693#:~:text=President%20of%20the%20High%20Islamic,messages%20denouncing%20violence%20against%20women>.
227. The Girl Generation (2017) *Religious leaders commit to working together to end FGM in Mali*, 7 December. Available at <https://www.thegirlgeneration.org/blog/religious-leaders-commit-working-together-end-fgm-mali>.
228. Joanne Hemmings, PhD (undated) 'Empowering women, girls and communities to end FGM in Africa', *Options*. Disponible en anglaise sur : <https://options.co.uk/work/empowering-women-girls-and-communities-to-end-fgm-in-africa>.

## Images

- Couverture:** robertonencini (1992) *Dogon village . . . portrait of woman*. Shutterstock ID 527157853.
- Page 4:** Teo Tarras (2011) *Dogon tribe girl carrying water home*. Shutterstock ID 226632454.
- Page 11:** robertonencini (1992) *the Bani River flows into the Niger River, piorgues and fish markets along the port*. Shutterstock ID 523329967.
- Page 43:** robertonencini (1992) *Dogon village . . . portrait of child*. Shutterstock ID 527157775.
- Page 59:** Roberto Nencini (1992) *Malí, África occidental - casas del fango de los pueblos de Dogon, Peul y Fulani*. Available at Dreamstime.com (Identificación 81694810).



#NOFGM

© Orchid Project & 28 Too Many 2022  
[research@orchidproject.org](mailto:research@orchidproject.org)